

Reflets

MARTIGUES

Recensée dans sa diversité / page 18





MARTIGUES soigne ses couleurs 05
[REPORTAGE] TRIER, UN GESTE UTILE
 de plus en plus simple 14
[DOSSIER] 48 496, UN NOMBRE
 qui en dit long 18



LE BADGE 30 MN est entré dans les mœurs 23
À LA SANTÉ des Martégaux ! 24



LE FORT DE BOUC RENDU à la visite 31
[REPORTAGE] LES PETITS CURIEUX du musée 36
PORTFOLIO Le parc Julien Olive 38
SORTIR, VOIR, AIMER 40
CALENDRIER / PERMANENCES / ÉTAT CIVIL 42

REFLETS LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARTIGUES - MENSUEL
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GABY CHARROUX
 SERVICE COMMUNICATION : VILLE DE MARTIGUES
 B.P. 60 101 - 13 692 MARTIGUES CEDEX - TÉL : 04 42 44 34 92
 Tous droits de reproduction réservés,
 sauf autorisation expresse du directeur de la publication
 CONCEPTION : SEMI-MARITIMA MEDIAS
 LE BATEAU BLANC BT C - CH. DE PARADIS
 B.P. 10 158 - 13 694 MARTIGUES CEDEX
 TÉL : 04 42 41 36 00 - FAX : 04 42 41 36 13 - REFLETS@maritima.info
 DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : THIERRY DEBARO
 RÉDACTEUR EN CHEF : DIDIER GESUALDI - didier.gesualdi@maritima.info
 MISE EN PAGE : VIRGINIE PALAZY - virginie.palazy@orange.fr
 PUBLICITÉ : MARITIMA MEDIAS
 RÉGIE PUBLICITAIRE : TÉL : 04 42 41 36 17
 IMPRESSION : IMPRIMERIE CCI - 13342 MARSEILLE CX 15
 TÉL : 04 91 03 18 30 - DÉPÔT LÉGAL : ISSN 0981-3195
 Ce numéro a été tiré à 23 500 exemplaires
 Couverture : © Frédéric Munos



LA CHRONIQUE DE GABY CHARROUX



1 350 HABITANTS
DE PLUS QU'EN 2008

Député-maire de Martigues

« 48 496, un nombre qui en dit long »... La rédaction de *Reflets* consacre le dossier de février aux chiffres de la population légale 2013 publiés par l'INSEE en début d'année. Une hausse de 2,86 % par rapport à 2008 avec 1350 habitants en plus. Martigues est bel et bien la 4^e ville du département et la 3^{ème} de la Métropole après Marseille et Aix-en-Provence. Cette moyenne de 170 habitants supplémentaires par an prouve que Martigues est belle et attractive. Une ville dans laquelle on a envie de rester et même de venir y habiter. Il est toujours agréable d'entendre de jeunes femmes ou hommes qui après avoir fait leurs études ou démarré leur carrière professionnelle ailleurs, souhaitent revenir s'installer sur notre commune avec leur nouvelle famille. Nous allons donc continuer à construire, ou à faciliter la construction de logements tout en restant bien évidemment vigilants sur la taille et la qualité des différents programmes. Si cette évolution démographique est légitime, elle doit pour autant rester maîtrisée. Je peux vous assurer que nous préserverons du bétonnage nos espaces verts et agricoles et notre littoral.

Au-delà de ses atouts naturels et patrimoniaux, Martigues attire aussi par ses choix politiques. Une gestion en service public dans l'intérêt de tous ses habitants et de son territoire. L'eau, l'assainissement, la collecte des ordures ménagères, la restauration scolaire, les crèches, l'accès au sport, à la culture... Il n'y a qu'en maîtrisant les coûts et les tarifs que l'on peut garantir une égalité de traitement pour chacun de nos 48 496 habitants. Ce mode de gestion ainsi que le Pays de Martigues et ses habitants doivent être respectés au sein de la Métropole. Je serai intransigeant là-dessus et je vais continuer à exiger un vrai débat autour de la défense des services publics car le modèle martégal peut très bien être appliqué à l'ensemble de cette Métropole qui a bien besoin d'un vrai cadre et de vraies valeurs.



La brigade de proximité en patrouille
À pied, à vélo ou en scooter, la présence
des policiers municipaux a été renforcée dans
les trois quartiers du centre-ville. Une brigade
au plus près de la population

© François Deléna

**VIVRE LA VILLE
ENSEMBLE**

Reflets
REFLECTS

Lancée en 1988, l'opération Martigues en couleurs se décline en trois volets : rénover des façades, réhabiliter des logements et mettre en valeur des devantures commerciales. But : aider les propriétaires occupants, bailleurs ou même les locataires avec accord de leur propriétaire, à rénover leur logement. Mais cela dans un périmètre donné : le centre ancien. C'était, et cela reste, une volonté de la municipalité, comme l'explique Anne-Marie Derrives, responsable de cette opération pour la Direction de l'Urbanisme : « Au-delà du simple embellissement, Martigues en couleurs vise plusieurs objectifs : le développement économique, avec chaque année 40 emplois directs et 70 induits dans le secteur du BTP. Je précise qu'en grande majorité les entreprises intervenantes ont leur siège sur le territoire de la Capm. La mise en valeur de l'habitat joue aussi un rôle essentiel dans l'attractivité touristique et culturelle de Martigues, et par là améliore l'image du centre ancien. De plus, la réhabilitation de vieux immeubles permet de réduire l'habitat insalubre et d'augmenter l'offre, puisque beaucoup de logements traités sont vacants depuis longtemps. La mise en valeur des devantures étant aussi concernée, cela représente un soutien important au tissu commercial. Enfin, on est sur une notion de préservation du patrimoine bâti et donc de développement

MARTIGUES SOIGNE SES COULEURS

Trente six millions d'euros investis, dont dix de subventions, voilà ce que représentent trois décennies de l'opération Martigues en couleurs

« durable ». Encore faut-il penser à s'adresser à la Direction de l'Urbanisme pour savoir de quelles subventions on peut bénéficier.

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

« Certains viennent me voir trop tard, et c'est dommage. Dès qu'un propriétaire envisage d'engager des travaux, il peut s'adresser à notre service, avant même d'avoir signé l'acte définitif d'acquisition d'un bien. » précise Anne-Marie Derrives. L'énorme avantage qu'y trouvera le futur investisseur est d'avoir un interlocuteur unique qui va l'aider à monter son dossier et obtenir toutes les aides auxquelles il peut prétendre. Et ce n'est pas rien : depuis 1988, près de 36 millions d'euros ont été investis dans l'amélioration de l'habitat, façades, intérieurs et commerces, dont environ 10 millions de subventions (la part de la Ville s'élevant à 7,7 millions). Le périmètre ne se limite pas toujours au centre ancien : Carro et



© Frédéric Munos

Embellissement, redynamisation, tels sont quelques objectifs de la démarche.

La Couronne entrent dans le dispositif pour les ravalements de façades et les devantures commerciales ; pour plusieurs autres quartiers la mise en valeur des devantures de commerces de proximité est aussi aidée.

En réalité, les couleurs ne sont que la partie visible de l'opération : « Le but central est d'accroître le niveau de qualité de l'habitat dans ces périmètres », conclut Anne-Marie Derrives. Michel Maisonneuve



L'appartement entièrement relooké, chez M. et Mme Sabatier dans le quartier de Jonquières.

PRATIQUE

Anne-Marie Derrives,
Direction de l'Urbanisme.

Tél : 04 42 44 31 00.

am.derrives@ville-martigues.fr

Permanence mardi de 8 h 30 à 11 h 30, sinon sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

1 680 façades ont été
rénovées depuis 1988 ainsi que

1 296 logements
dont 460 étaient vacants
et 426 locaux commerciaux.

INTERVIEW...

Christelle Sabatier, propriétaire occupant

Quel type de travaux avez-vous effectué chez vous ?

On a fait refaire tout l'intérieur. En outre, nous avons installé un poêle à granulés (bois). Quatre mois de travaux pour notre appartement au cœur de Jonquières. C'est grâce aux subventions que nous avons pu faire mettre le double-vitrage partout.

Avez-vous fait appel à la Direction de l'Urbanisme de la Ville ?

Nous en avons entendu parler par notre agent immobilier. Mme Derrives nous a conseillés pour le choix des couleurs de façades et de volets (puisque le centre ancien est dans un périmètre soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France). La subvention a atteint 20 % du montant total des travaux. Au final, nous sommes très satisfaits. Quant aux contraintes architecturales, c'est finalement mieux, car voir des climatiseurs sur les façades, par exemple, ça gâche le centre-ville.

PPRT, ÇA VA CHANGER

À La Mède comme à Lavéra, les plans de prévention des risques technologiques connaissent des rebondissements. *Reflets* fait le point

Alors qu'il devait être approuvé en 2016, le PPRT du site pétrochimique de Lavéra le sera finalement en 2017. Une année de retard qui s'explique avant tout par l'extrême complexité de l'élaboration du plan. Pas moins de douze entreprises sont concernées, devant élaborer, chacune, leurs propres zones de danger. Au final, ce sont plus de 4300 études de danger qui ont été menées et près de 760 aléas toucheraient le quartier. « Selon la Dréal*, certains industriels n'ont pas encore rendu leurs études, affirme Christian Legrand, président de l'ARPIL, l'Association des riverains de Lavéra. Un retard que l'on comprend face à l'ampleur de la tâche, cependant on ne peut que constater la mauvaise communication entre les industriels et la Dréal. » Cette dernière devrait donc faire un point définitif sur le sujet d'ici le milieu de cette année et l'approbation serait alors actée mi 2017. Un calendrier qui reste cependant

très incertain. « Pour l'instant, il n'est même pas question d'enquête publique, poursuit le président. Il n'y a même pas eu d'information officielle des riverains. D'ailleurs si l'association n'était pas présente nous ne serions au courant de rien. »

« Quelle sera la position de la Métropole sur les PPRT ? »

Un manque d'information que les riverains déplorent. « Cela fait deux ans que nous demandons des réunions tripartites entre habitants, industriels et Dréal, assure Christian Legrand. Nous aimerions accéder au fond des dossiers. Je pense que l'objectif est de boucler le dossier avec des aléas déterminés et de nous les présenter. Ainsi, on ne pourra plus discuter du fond des

problèmes. » Entendons par problème les importants travaux que les habitants concernés devront réaliser chez eux, comme la création de salles de confinement. La seule bonne nouvelle, à prendre là encore au conditionnel, serait qu'avec le nouveau zonage, les expropriations prévues du côté de la cité Arc-en-ciel et du Gros Mour ne verront finalement pas le jour. Enfin, reste toujours l'épineux problème du financement. « Jusqu'à présent nos interlocuteurs c'étaient la Capm et la Ville. Avec la Métropole, vers qui allons nous nous tourner ? »

CHEZ TOTAL, ON REPART DE ZÉRO

Une question que se posent également les habitants de la Mède, de Châteauneuf et du Pati à Martigues. Alors que le PPRT est prescrit et que des accords de financement des travaux étaient trouvés et en passe d'être signés, l'annonce par Total de la reconversion du site en bio raffinerie a tout balayé d'un revers de main.

En d'autres termes, dès le lancement des nouvelles unités, l'élaboration du PPRT repartira de zéro. « Cela signifie de nouvelles études de danger, une nouvelle carte d'aléas, un nouveau zonage, une enquête publique, annonce Alain Lopez, adjoint délégué à la Sécurité publique et civile. C'est une décision qui satisfait les riverains. D'ailleurs ils souhaiteraient être associés à ce nouveau plan dès le démarrage. Mais pour l'heure nous n'avons aucun calendrier. Ce que l'on sait, c'est que la bio raffinerie devrait démarrer en 2017. »

En attendant, c'est donc l'actuel PPRT qui s'applique. Libre alors aux riverains de réaliser les travaux demandés. Sachant que l'accord local de financement d'une partie de ces travaux par la Capm et Total et la création d'un guichet unique ne verront pas le jour. « Pour le prochain plan, quelle sera la position de la Métropole sur ce sujet ? Est-ce qu'elle sera d'accord pour financer ? Personne ne le sait, poursuit l'adjoint. Aujourd'hui seules les mesures d'expropriation sont suspendues. Mais que ce soit ce PPRT ou le prochain, des travaux il y en aura. » Sans doute de moindre importance puisque l'industriel va réduire de façon conséquente les risques à la source. Notamment grâce au démantèlement des deux sphères de GPL. **Gwladys Saucerotte**
*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



© François Défina

La reconversion du site de La Mède entraînera une révision du PPRT.

QUI VA PAYER ?

Dans le PPRT initial, le financement des travaux dans les habitations était pris en charge à 40 % par le crédit d'impôt, 25 % par les collectivités et 25 % par l'industriel. Restait alors à la charge du propriétaire 10 % des frais. Une convention locale tripartite avait alors été trouvée et sur le point d'être signée pour que ces 10 % restant soient finalement réglés par les collectivités et Total. Une convention désormais caduque, et plus que jamais incertaine, puisqu'une partie du financement résultera, dès lors, d'une décision métropolitaine.

LES PRUD'HOMMES FONT LEUR RENTRÉE

Le Conseil des Prud'hommes a clos l'année judiciaire 2015 et élu son président, Alain Perez, qui entame son troisième mandat

« *L'audience est ouverte !* » L'année 2016 a commencé, aux Conseil des Prud'hommes, le 15 janvier avec une assemblée générale et une audience solennelle. Étaient présents les 76 conseillers, la première présidente de la Cour d'appel, le procureur adjoint, le juge des départiteurs, les bâtonniers d'Aix-en-Provence et Marseille, Gaby Charroux, député-maire de Martigues et Patricia Fernandez Pédinielli, maire de Port-de-Bouc. Mais aussi et bien sûr Alain Perez et Claudette Montoya, respectivement élus, le matin même, président (collège employeurs) et vice-présidente (collège salariés). Claudette Montoya a commencé la séance en faisant un bilan de l'année écoulée. Un bilan égal à celui de 2014 avec 1367 saisines en cours de la période, 1872 affaires en cours, une durée des procédures légèrement en baisse avec une moyenne de 13,4 mois. Ce sont les secteurs de l'industrie et du commerce qui ont le plus fait l'objet de saisies aux Prud'hommes. Les litiges relèvent à 90 % du licenciement abusif. Alain Perez a emboîté le pas à sa consœur afin de souhaiter ses vœux aux personnes présentes pour 2016, une

année particulière : « *Il convient d'aborder sereinement la réforme prud'homale. Nous n'avons jamais été consultés à ce sujet, nous aurions pu avancer quelques idées... Notre véritable interrogation est de savoir si ces changements ne sont pas les prémices d'un échec qui déboucherait sur la disparition des acteurs de l'entreprise dans les délibérés. 2016 doit être, pour nous, une année d'apprentissage afin de pérenniser le statut de la justice prud'homale.* »

MANQUE DE MOYENS

Le Conseil des Prud'hommes est en proie à différentes réformes, pour certaines assez notables, comme l'élection des conseillers. Ce scrutin qui se déroule normalement tous les cinq ans (le dernier pour des raisons de calendrier a été retardé de deux ans et reporté en 2017) devrait laisser sa place à un dispositif de désignation : « *C'est déjà acté mais les modalités de ces désignations n'ont pas encore été définies et prises par décret, regrette Claudette Montoya, la vice-présidente. Les syndicats qui vont désigner leurs représentants ne sont pas les hommes et les femmes qui vont voter dans un isolement. Et puis, cette élection était aussi une façon de sensibiliser les salariés à l'importance*



Les Prud'hommes aujourd'hui manquent de moyens alors qu'ils jouent un rôle essentiel.

du Conseil des Prud'hommes ». Le Conseil constitutionnel a aussi validé la réforme qui plafonne les indemnités demandées par les plaignants : « *Comme si ces salariés allaient gagner le jackpot !* » ironise la vice-présidente. La loi Macron vise aussi la réduction des temps de procédure. En matière de lenteur administrative, Claudette Montoya rappelle : « *Qu'un ou une greffière supplémentaire, quelques ordinateurs, ou ne serait-ce que du papier et des stylos, un code du travail pour chacun, permettraient de mener à bien notre mission des prud'hommes. Nous n'avons pas de moyens, c'est*

lamentable. » Malgré la perspective de la création du Pôle judiciaire (qui ouvrira ses portes en 2017), le moral n'est pas au beau fixe. Pour beaucoup, ces réformes sonnent la fin d'une justice du travail, unique au monde. **Soazic André**

1367 saisines en 2015.

13 mois est le temps moyen d'une procédure aux Prud'hommes.

INTERVIEW...

Alain Perez, président du Conseil des Prud'hommes

Que souhaitez-vous aux Prud'hommes pour 2016 ?

Je souhaite de la sérénité entre les conseillers, malgré les différences de vues. Ce n'est pas toujours évident de trancher une affaire surtout lorsque l'on est en nombre pair. De plus, il est difficile parfois d'oublier sa casquette d'employeur ou de salarié quand on est conseiller prud'homal, d'autant plus quand on est syndiqué où là, il y a une forte volonté de défense.

Comment expliquez-vous le si faible taux de conciliations ?

Pour 2015, il y a eu quatorze conciliations pour 1400 affaires. Cela représente 1 % à peine. Ce qui est lamentable quand on sait que c'est l'essence même de la justice prud'homale. « Conciliat et servat », telle est notre devise. Selon moi, que ce soit chez les employeurs ou les salariés, certains sont incorrects et méritent un procès. D'autres sont trop gourmands et estiment qu'ils vont gagner de l'argent. Ils arrivent aux Prud'hommes avec un dossier prêt à être plaidé et accompagné d'un avocat. Dans ces conditions, la conciliation semble difficile.

Le pôle judiciaire va ouvrir ses portes en 2017. Vous l'attendez avec impatience ?

C'est un véritable bonheur. Nous avons été invités à la pose de la première pierre, en décembre dernier. Le projet est fantastique, et très bien pensé. Il y a longtemps que l'on attendait ce nouveau lieu. Il va nous assurer un certain confort, car actuellement, nos conditions de travail sont difficiles, que ce soit en termes d'espace, de vétusté ou bien encore d'insonorisation. Il nous reste un an et demi à attendre. On passe de temps en temps près du chantier pour voir si ça grimpe !



« Conciliat et servat » : concilier et servir, telle est la devise et la mission des Prud'hommes.

LA MÉTROPOLE DÉBUTE 2016 DANS LE DÉSORDRE

L'élection de son président est suspendue, l'institution est sous la menace d'une décision du Conseil constitutionnel

Incertitude pour les plus modérés... passage en force pour les plus hostiles, voilà les qualificatifs qui, en ce début d'année, évoquent la naissance de la métropole. Un accouchement dans la douleur qui donne lieu à des joutes politiques, comme celle menée entre les maires de Marseille et d'Aix-

en-Provence et celles juridiques, comme en témoignent les batailles de recours et d'avocats engagés entre les deux camps. Pour les Aixois, la métropole n'existe tout simplement pas, « faux » répondent les supporters du maire de Marseille soutenus par le Préfet de région, pour qui l'institution

a remplacé les six intercommunalités depuis début janvier. Seule certitude à ce jour, les 7500 agents de la fonction publique devaient être payés à la fin janvier. Pour mémoire, le tribunal administratif de Marseille a annulé, le 7 janvier dernier, l'élection de Jean-Claude Gaudin à la présidence métropolitaine. Le sénateur-maire de Marseille a annoncé aussitôt qu'il allait faire « appel auprès du Conseil d'État ». Un appel suspensif.

UN RECOURS SUR LA RÉPARTITION DES SIÈGES DES ÉLUS

Dans le même temps, le Conseil

constitutionnel devrait examiner, le 9 février, un recours sur la répartition des sièges des élus au Conseil métropolitain. Celle-ci est jugée déséquilibrée par les opposants au projet. L'attente de la décision des sages sur la conformité du texte avec la constitution avait gelé de fait, en décembre dernier, la mise en route de la métropole. En attendant les décisions de justice, le « camp des anti » a accueilli avec une certaine satisfaction les derniers développements juridiques, à l'image de Gaby Charroux, qui avait, lors de la séance d'investiture, dénoncé un passage en force du sénateur-maire de Marseille. « Le bâillon que l'on nous avait posé sur la bouche est tombé, la démocratie a repris des couleurs », a déclaré le député-maire de Martigues dans ses vœux de nouvelle année aux personnels. « On ne bafoue pas impunément la démocratie, on ne peut dénier les populations, dénier les élus comme le font les faiseurs de Métropole depuis des années, sans un retour de bâton, prévenait-il. Nous vivons les troubles d'une loi mal préparée, imposée, portée par des choix qui n'ont pour objectif que de construire le projet libéral du grand Marseille ». Gaby Charroux était, en novembre, candidat à la présidence métropolitaine, avec un projet de défense du service public pour un débat qui n'a jamais eu lieu. **Didier Gesualdi**



© DR



Votre partenaire carrelage



www.designandeco.fr

DESIGN
AND
DECO

Rue de Courtine - ZAC des Étangs - Saint-Mitre-les-Remparts

04 42 42 07 67
designandeco@orange.fr

BESOIN DE SANG COLLECTE DANS LA VILLE



L'Établissement Français du Sang organise une collecte le **lundi 22 février**. Les Martégaux de 18 à 70 ans sont invités à donner leur sang dans le hall de l'Hôtel de Ville, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. L'EFS demande aux donateurs de ne pas venir à jeun. Elle signale aussi que les personnes qui ont été soignées par un dentiste ou qui ont pris des antibiotiques sept jours avant, ne pourront pas donner leur sang. Les personnes venant de se faire tatouer ou percer doivent attendre quatre mois avant de pouvoir participer à la collecte. Quatre mois, c'est aussi le temps que devront attendre les personnes revenant d'un pays à risque de paludisme. S.A.

EFS 149 boulevard Baïlle
13005 Marseille
Tél : 04 91 18 95 15

MUSIQUE EN ILLIMITÉ ET GRATUITE !

Depuis le mois dernier, la médiathèque propose une nouvelle plateforme de streaming entièrement dédiée à la création musicale indépendante. iDTouch, c'est le nom de ce nouveau dispositif, met à disposition près d'un million de titres dans tous les styles musicaux. Ce service d'écoute, en illimité et sans publicité, peut être utilisé de chez soi. Pour y accéder, il faut être inscrit à la médiathèque et demander un compte gratuit en envoyant un mail à l'adresse suivante : mediatheque-musique@ville-martigues.fr (indiquez nom, prénom et numéro de carte d'abonné). S.A.

Médiathèque Louis Aragon
Quai des Anglais
Tél : 04 42 80 27 97

UN CONCERT DE SOUTIEN AUX « RÊVES » DE NICOLAS JAROSSAY

On vous en parlait dans le précédent numéro de *Reflets*. Nicolas Jarossay, grand sportif martégaux de 38 ans, s'apprête à accom-

plir un exploit jusque-là jamais réalisé : traverser l'Atlantique en stand-up paddle en ramant debout. Son départ depuis le Cap Vert est prévu pour ce mois-ci. Nicolas attend encore que sa planche habitable, spécialement



conçue pour son défi sans assistance et en solitaire, soit prête. Un défi sportif personnel, physique et mental, mais aussi un défi pour l'association Rêves, qu'il soutient depuis de nombreuses années. Pour l'aider à récolter des fonds pour cette association qui réalise les rêves des enfants gravement malades, une soirée concert est organisée à la salle du Grès le **vendredi 5 février** à 19 heures. À l'affiche : Papet-J, Pense bête, Suzie H et Dj Kriss. Infos et résa : 06 62 36 26 11. Billet d'entrée : 10 euros. Venez nombreux ! C.L.

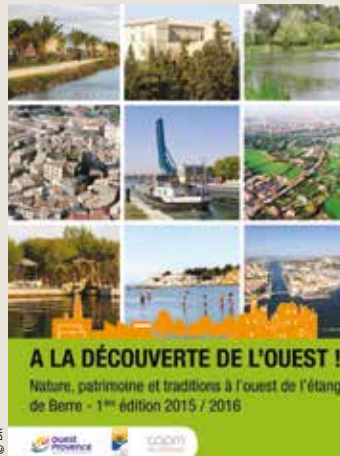
LE PÔLE EMPLOI DÉMÉNAGE



L'agence Pôle Emploi de Martigues devrait être abritée dans de nouveaux locaux, plus spacieux, dans quelque temps. La date d'échéance de ce déménagement n'est pas fixée à l'heure où nous écrivons ces lignes, mais l'agence restera à Martigues. Au conseil municipal de décembre a été évoquée la construction d'un futur bâtiment pour abriter cette administration, et la Ville étudie de près le projet qui tiendra compte des espaces

boisés aux alentours de l'actuel bâtiment. Espaces verts que les élus souhaitent protéger au maximum. À suivre. M.M.

DÉCOUVRIR L'OUEST



Le Comité de Consultation Ouest Étang de Berre mis en place il y a 5 ans vient de publier un guide intitulé : *À la découverte de l'Ouest*. Issu d'un partenariat entre le SAN Ouest Provence et la Capm, ce comité apporte avis et proposition concernant les territoires des deux intercommunalités.

Ce guide a pour objectif la valorisation de ces espaces riches industriellement, mais aussi au point de vue de l'agriculture, des espaces naturels et marins ainsi que du tourisme. Au total, l'Ouest dont on parle ici ce sont 45 106 hectares, peuplés de 172 000 habitants, avec 35 km de façade côtière. Et 17 % des emplois du département dans l'énergie. Agrémenté de nombreuses photos et fourmillant d'informations, le guide *À la découverte de l'Ouest* est téléchargeable sur le site : www.scot-ouestetangdeberre.fr (onglet Le comité de consultation, puis onglet Actions). M.M.

BAILLEURS ET FISCALITÉ



Les bailleurs des trois quartiers prioritaires de Martigues (Mas de Pouane, Canto-Perdrix et Notre-

Dame des Marins) vont bénéficier d'un abattement de 30 % sur la taxe foncière. Cela dans le cadre du Contrat de Ville 2015/2020 qui prévoit une telle mesure. Cet avantage fiscal a pour but de permettre aux bailleurs sociaux de compenser les surcoûts de gestion liés aux besoins des quartiers prioritaires. Il constitue une ressource complémentaire non négligeable que les bailleurs devront réinvestir dans l'entretien et l'amélioration de la qualité de vie de ces quartiers. M.M.

CONTOURNEMENT : L'ENQUÊTE PUBLIQUE A DÉMARRÉ



Elle a débuté le 20 janvier dernier et se poursuit jusqu'au 23 février 2016 inclus. L'enquête publique unique portant sur le contournement de Martigues/Port-de-Bouc est donc ouverte sur le territoire et dans les mairies de Fos-sur-Mer, Martigues et Port-de-Bouc. Les habitants de ces villes pourront y consulter le dossier et le registre d'enquête où il est possible de consigner des observations. Vous pouvez aussi télécharger l'avis d'enquête publique sur le site de la Ville de Martigues : www.ville-martigues.fr, rubrique « Toutes les annonces de la Ville », Avis d'enquête publique contournement de la RN568. C.L.

UN JOB POUR L'ÉTÉ

Les jeunes étudiants domiciliés sur la commune et qui souhaitent postuler à un emploi saisonnier pour la période estivale peuvent envoyer leur candidature jusqu'au 31 mars 2016, dernier délai. Les critères pour pouvoir bénéficier de ces emplois sont les suivants : être âgé de 18 ans au 1^{er} mai 2014 et ne pas avoir occupé un emploi saisonnier les années précédentes. Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie, à l'accueil de la Direction des ressources humaines. C.L.

ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE EYNAUD

La Ville s'engage à appliquer une Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Rencontre avec l'élue déléguée à ces questions

Quel est l'objectif de cette charte ?
Cette charte vise à travailler avec tous les acteurs la question de l'égalité effective entre

les hommes et les femmes.

Effective, car en théorie, nous sommes censés être tous

égaux. Dans les faits, ce n'est pas si simple. C'est effrayant de constater que les filles réussissent mieux à l'école que les garçons et pourtant cela ne se traduit pas forcément dans la vie professionnelle. Il faut dénoncer certaines pratiques, y compris dans notre collectivité. Prenons l'exemple des métiers de services à la personne. On a tendance à dire que les femmes sont naturellement enclines à s'occuper des enfants ou des personnes âgées. C'est faux ! Ce sont des techniques qui ne sont pas valorisées comme telles. C'est la même chose dans les filières administratives ou sociales. La Ville est concernée par ce type d'emploi, il faut regarder de plus près pour corriger ces inégalités.

Des actions sont déjà menées à Martigues, pourquoi avoir besoin d'une charte ?

Effectivement, nous avons organisé des manifestations grand public pour sensibiliser la population. Je pense au

8 mars, Journée de la femme, qui est une occasion de se rencontrer autour d'activités culturelles pour évoquer ces questions. Lors du dernier Salon des jeunes, nous avons aussi organisé l'élection de la publicité la plus sexiste. Avec cette charte, la Ville de Martigues souhaite s'inscrire dans une démarche volontariste et montrer l'exemple aux services publics, aux entreprises, aux établissements scolaires. Le texte est composé d'une trentaine d'articles en lien avec les domaines d'action des collectivités territoriales en tant qu'employeur, donneur d'ordre et prestataire de services. Cette charte est avant tout un support de communication pour soulever le débat, partager le diagnostic de ces inégalités et éliminer les stéréotypes.

Sur quoi cette charte peut-elle déboucher ?

La Ville s'engage à concrétiser un plan d'action dans les deux ans à venir. Il passe d'abord par la formation du personnel des services et des élus de la collectivité, pour prendre conscience des stéréotypes qui nous traversent et qui impactent nos façons de travailler sans même qu'on s'en rende compte. Les politiques menées à l'échelle de notre commune doivent également veiller à toucher autant les hommes que les femmes.

Avez-vous des exemples concrets ?

Quand on passe un marché public, on peut insérer des clauses obligatoires sur le fait que l'entreprise travaille sur la mixité. Autre exemple : dans la mesure où la Ville verse des subventions à une association, elle est en droit de l'interpeller si cette égalité n'est pas respectée au sein du bureau. Quand on construit un gymnase, on peut aussi demander aux équipes qui l'utilisent de veiller à ce que leur discipline soit davantage ouverte aux femmes. Quand on constitue un groupe de citoyens sur une question particulière, il faut penser aussi à ce qu'elles y soient représentées, comme les hommes.

Comment garantir l'efficacité de cette charte ?

Il ne s'agit pas d'imposer des quotas, mais simplement de se remettre en question, dans tous les domaines qui concernent la vie publique. Nous allons travailler tous les volets : emploi, formation, culture... Rien que le fait de se contraindre à se pencher sur ces problématiques, cela permettra de faire bouger les choses. C'est comme ça qu'on pourra y arriver et espérer qu'un jour ce ne soit plus vécu comme une contrainte.

Caroline Lips



© Frédéric Mures

cultivez vos légumes BIO

Depuis quelques années, une activité de jardinage bio existe à Saint-Julien-les-Martigues. À la manière des jardins ouvriers d'antan, c'est dans une ambiance familiale, des plus avertis aux novices, qu'il vous est enfin possible de découvrir la joie de voir grandir ses légumes et rougir ses tomates...

Un système d'approvisionnement en eau écologique permet d'arroser sans limitation. Entre deux cultures, il est même prévu de retourner la terre avec le tracteur du propriétaire.

La location des parcelles (150 à 250 m²) est annuelle, payable mensuellement : 45 à 55 €, eau comprise. Quelques potagers sont encore disponibles avant d'être sur la liste d'attente.

christophe
artine@yahoo.fr
06 84 89 46 99

L'OPEN DATA EST OPÉRATIONNEL

Martigues se classe 1^{re} ville régionale en matière de mise à disposition d'infos sur internet



De nombreux services municipaux sont désormais consultables en ligne sur le site de la Ville.

Désormais, tout citoyen peut accéder, via un ordinateur, à cent six rubriques de données relatives à des choses aussi diverses que la liste des clubs sportifs, la carte des équipements publics, la consommation d'énergie l'an dernier à Martigues, la carte des zones inondables, etc. C'est ce que l'on appelle l'Open data, littéralement « données ouvertes », qui engage une collectivité dans une démarche de transparence.

« En fait, depuis 1978, chaque administré peut demander des documents administratifs à une collectivité, mais cela nécessitait des recherches et pouvait prendre du temps. Avec la numérisation, cette opération est nettement facilitée », explique Stéphane Delahaye, élu délégué au développement numérique. L'Open data est un mouvement qui n'est pas limité aux administrations, il peut s'étendre aux entreprises, aux associations, à condition de respecter un certain nombre de critères qui protègent cette démarche de toute marchandisation.

UN ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

L'accès aux données doit être libre pour tous et gratuite. Utilisables par tout citoyen aussi bien que par les entreprises qui ont besoin, par exemple, de dresser une carte de l'emploi sur le territoire, ou

par l'étudiant qui effectue une recherche sur le fonds du musée Ziem ou qui veut géolocaliser les équipements publics, les données sont mises à jour chaque année. On peut donc aussi examiner l'évolution des chiffres dans tel ou tel domaine. Par contre, on n'y trouvera aucune donnée personnelle, rien de nominatif dans ces rubriques, hormis si, par exemple, les dirigeants d'associations jugent nécessaire d'y figurer. Et si le citoyen relève une erreur dans les données, il pourra proposer des corrections. Car le système est interactif. **Michel Maisonneuve** Rendez-vous sur le site de la Ville : www.ville-martigues.fr ; onglet Open data.

FORMATIONS

Du 30 mai au 5 juin la médiathèque proposera des ateliers vous permettant de vous familiariser avec l'utilisation de données. Cela dans le cadre de la semaine de l'internet citoyen. Classement, repérage, méthode, il ne suffit pas d'obtenir des infos, encore faut-il pouvoir profiter de cette transparence.

PORTRAIT



© François Délima

UN NOUVEAU VISAGE À LA MAISON DE BOUDÈME

Rencontre avec Luc Delalez

Il a débarqué le 5 octobre dernier à la Maison de quartier de Boudème. Luc Delalez est le nouveau directeur adjoint de la structure, nommé par l'Association pour l'Animation des Centres Sociaux. Avant cela, cet Alsacien de naissance a roulé sa bosse un peu partout de Paris à Marignane en passant par Charenton-le-Pont, tour à tour animateur, formateur ou responsable d'une Maison des jeunes. Marié à une Martégale, c'est naturellement qu'il a posé ses valises, il y a trois ans, dans la Venise provençale : « C'est une ville que je ne connaissais pas du tout en arrivant. C'est une commune dynamique culturellement, et socialement aussi. J'aime aussi cette imbrication intelligente qu'il y a entre la municipalité et le monde associatif ».

DES PROJETS ET DES HABITANTS

Depuis son arrivée, le quinquagénaire commence à prendre ses marques dans la structure et plus largement dans le quartier. Il a rencontré les associations et est même parti skier avec une cinquantaine d'habitants. Rien de tel pour nouer des liens. « Mon objectif premier, c'est que l'équipe prenne du plaisir à travailler. Je suis là pour lui faciliter la tâche. » Les projets du directeur adjoint et de ses animateurs sont nombreux, mais en premier lieu l'enjeu est d'inciter les habitants à s'impliquer dans la vie de leur quartier : « Mais pas en faisant des réunions, précise Luc Delalez. Plutôt par des actions ponctuelles comme demander aux seniors de l'atelier informatique de faire la communication pour la prochaine fête de quartier ». Les enfants sont, eux aussi, mis à contribution avec la création d'un petit journal. Constitué de quelques feuillets, ce trimestriel couvre l'actualité de Boudème. Les atouts de la cité y sont mis en avant, mais aussi ses problématiques : « Le premier sujet aborde les détériorations dans le quartier, conclut Luc Delalez. Nos petits reporters vont faire un petit documentaire photo. Suite à cela, nous allons proposer aux habitants un grand nettoyage de printemps ». **Soazic André**

Les textes de cette page réservés aux différents groupes du conseil municipal sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Groupe des élus du Front de gauche et partenaires

Habitué de longue date à faire et défaire les lois de la république en fonction d'intérêts particuliers – petits par vocation mais qui rapportent gros – la droite s'égosille que des élus osent contester la pagnolade organisée pour porter l'un des leurs au fauteuil de Président de la Métropole. Que des juges fassent droit à cette contestation, ils frisent l'apoplexie : jeu de massacre, crédibilité politique piétinée, tapis (rouge) déroulé aux extrémistes... C'est qu'il s'agit ni plus ni moins que de sauver la grande machine concoctée pour déposséder les maires de tout pouvoir de décision sur les questions économiques, celles de l'emploi, du logement social, de l'école, du vivre ensemble, à Martigues ou ailleurs. Aucun mensonge n'est trop énorme, et plus ils parlent fort, plus ils croient avoir raison parce qu'à force de dénis, ils en ont oublié l'essentiel du message républicain, qui est de produire du commun pour le plus grand nombre. À l'heure de l'état d'urgence, il s'agirait pourtant d'ouvrir grandes les portes de la concertation, seule à même de légitimer des décisions sortant du cadre juridique ordinaire. Décrété pour affronter une situation d'une gravité inédite, puis prorogé, étendu, échappant désormais à tout contrôle démocratique, il ne répond pas aux enjeux posés. Oui, il y a besoin d'un état d'urgence, mais social, qui rende des moyens aux politiques culturelles et scolaires, de santé, d'emploi, pour que vivre ensemble dans la dignité l'emporte sur la peur de l'autre. **Nadine SAN NICOLAS, présidente du Groupe**

Groupe des élus socialistes Europe écologie les verts

La CAPM n'est plus, La Métropole existe sans exister ! Le Conseil d'État a d'abord suspendu deux arrêtés fixant la répartition des sièges au sein de la Métropole empêchant l'entrée en fonction de la plus grande intercommunalité de France, jusqu'à une décision du conseil constitutionnel et les six recours déposés contre l'élection du Président élu, Jean-Claude GAUDIN, pourraient dans les prochains jours laisser une Métropole sans Président. Chaque jour qui passe apporte de nouveaux rebondissements. Ces rebondissements sont inquiétants d'abord, pour la continuité des services car, de fait, de nombreux services sont à l'arrêt, ils sont inquiétants pour la gestion des personnels et enfin pour la démocratie, car de coup de force en coup de force, les élus métropolitains qui représentent les populations ne peuvent ni siéger ni décider de rien ! Une situation qui, si elle n'était pas grave pour le devenir des populations de nos territoires, pourrait être risible tellement le ridicule en est « pagnolésque » ! Nous ne pouvons que constater, avec regret, que ces événements ne grandissent pas la classe politique et ne traduisent pas de grandes ambitions. Face à ce coup d'arrêt, nous souhaitons que le conseil constitutionnel se prononce rapidement afin que nous puissions enfin travailler sur un vrai projet métropolitain ambitieux et respectueux de l'avenir de nos habitants.

Groupe FN/RBM

Logements sociaux : Les loyers des logements sociaux sont de moins en moins adaptés aux ménages les plus modestes. Trois quarts des logements sociaux produits aujourd'hui dépassent les barèmes des aides. Le PLAI est destiné aux locataires ayant les revenus les plus bas. Le PLUS, constitue la plus grande part de la production. Martigues ne déroge pas à cette règle. La majorité vient de voter un abattement de 30 % de la taxe foncière des bailleurs sociaux sur trois quartiers prioritaires ; au motif de surcoût de gestion qui pèserait sur les charges des locataires ? Or, sur l'accord collectif du programme d'amélioration de l'ensemble immobilier Paradis St Roch, en son article 3, il est clairement inscrit l'augmentation des loyers jusqu'au plafond des conventions. De plus, ces travaux prévoient la fermeture des balcons par des baies double-vitrage en remplacement des baies actuelles. Cela entraînera une augmentation de la surface habitable et donc une modification du loyer. Le bailleur se justifie du surcoût de loyer en déclarant aux locataires qu'il y aura une réévaluation de leurs droits à l'APL pour le compenser ; ce qui est faux puisque les foyers étant déjà au plafond de leurs droits ne pourront rien avoir en plus. Relancer l'emploi dans le bâtiment est légitime, mais il doit se faire avant tout au service des plus fragiles et des plus défavorisés. Existe-t-il une réelle volonté politique de produire du logement vraiment accessible ? **Groupe FN/RBM**

Groupe Martigues A'Venir

Plus la Métropole se rapproche plus Monsieur le Député-Maire fait l'éloge de ce qu'il appelle « Le Modèle Martégale », futur victime de l'inévitable rééquilibrage des inégalités entre les 93 communes. De fait le budget de fonctionnement de notre cité bat tous les records quand on le ramène à ses 48 000 habitants, c'est le budget comparable à celui d'une ville de 100 000 habitants ! Il faut dire que la politique de redistribution à travers l'emploi municipal, les SEMS, les SPL, les CCAS et les subventions aux associations, aux syndicats ... est sans limite ! De plus les statistiques de revenu fiscal par habitant ne montrent aucune pauvreté spécifique à Martigues. De par la France, toutes les collectivités municipales, départementales, régionales adhèrent maintenant aux principes d'une gestion prudente de leurs dépenses de fonctionnement afin de préserver les ressources pour la création d'emplois (non publiques) et les investissements prioritaires. Au moment où nous soumettons ce texte à Reflets (fin décembre 2015) le budget 2016 et la réalisation 2015 n'ont pas été abordés en conseil municipal. Comme d'habitude nous allons recevoir une montagne de chiffres issus d'un travail de fourmis. La méthode doit être inversée pour permettre de comprendre les règles de gestion et les objectifs attachés aux principaux postes de dépenses ainsi que leur évolution au fil des années. La dotation de la Métropole dépendra de l'argumentaire et de la hauteur de vue du travail budgétaire. **Martigues A'venir**

Le prochain Conseil municipal se déroulera en séance publique, le vendredi 4 mars à 17 h 45 en mairie.



TRIER, UN GESTE UTILE DE PLUS EN PLUS SIMPLE

Le tri sélectif a vu le jour sur le territoire du pays de Martigues il y a 10 ans. Aujourd'hui, même si le geste entre peu à peu dans les mœurs, des efforts restent à faire

Avec 3 450 tonnes de produits recyclés en 2014, Martigues et plus globalement le territoire du pays martégal pourraient mieux faire. Pour preuve, chaque année Delta recyclage, la société en charge du tri, refuse 20 % des

déchets qu'on lui apporte. « Dans le conteneur jaune, il suffit d'une erreur, volontaire ou non, pour que cela soit refusé », affirme Laurent Blanès, le directeur de la Régie des eaux et de l'assainissement. Si certains font encore simplement

preuve de mauvaise volonté, pour beaucoup le geste du tri n'est pas automatique. « Les symboles ne sont pas toujours simples à comprendre, constate le directeur. Beaucoup se méprennent sur leur signification. Par exemple le cercle avec les deux flèches vertes ne signifie pas que le produit est recyclable mais que la société qui le fabrique paye une participation à Éco-emballage. » Un organisme qui a lancé en fin d'année dernière une campagne de communication pour simplifier le geste. De son côté, la Ville de Martigues n'est pas

en reste. « Nous sommes vraiment convaincus de l'utilité du tri pour préserver nos ressources, estime Sophie Degioanni, adjointe déléguée à l'environnement et à l'urbanisme pour le pays de Martigues. C'est un geste qui ne va pas encore de soi, mais nous mettons tout en œuvre pour que, demain, cela le devienne. » Ainsi, la collectivité du pays de Martigues est l'une des rares à avoir signé des conventions avec presque tous les éco-organismes existants (piles, pneus, journaux, textile). « Nous tentons de faciliter la vie des habitants en favorisant le porte-à-porte dans les quartiers pavillonnaires, poursuit le directeur de la Régie. C'est-à-dire que chaque maison possède sa propre poubelle jaune. De même que nous essayons de densifier au mieux les points d'apport volontaire. Nous acceptons également davantage de déchets comme les cartons à pizza. »

EN CAS D'ERREUR LA POUBELLE EST REFUSÉE

À cela s'ajoute le travail des ambassadrices du tri. Tous les jours, Corinne et Sandra sillonnent

« Lorsque l'on ne sait pas dans quelle poubelle mettre le déchet le mieux est de le déposer dans la marron. »

Le tri sélectif s'apprend dès le plus jeune âge.





© Frédéric Muros



© François Delfina

À Martigues, plusieurs points d'apport volontaire permettent de trier plus facilement. Les ambassadrices du tri viennent à la rencontre des habitants du pays de Martigues.

les trois communes du pays de Martigues pour apporter des sacs, une réglette des produits à trier et surtout expliquer à chacun les bons gestes. « *Notre discours est mieux entendu dans les maisons individuelles que dans l'habitat collectif, constate Corinne. Je dirais que 70 % des personnes sont assez consciencieuses en matière de tri, mais des erreurs persistent. La plupart des refus sont dus à la présence de polystyrène, de barquettes et couverts en plastique dans les poubelles jaunes.* » Il faut savoir que lorsque les ripeurs* constatent une erreur, la poubelle n'est pas déchargée dans la benne. Un message de refus de tri avec numéro de téléphone est alors posé sur le conteneur. « *Les personnes n'ont plus qu'à nous appeler, poursuit l'ambassadrice du tri. On leur explique ce qui ne va pas et on repasse prendre les déchets.* »

NE PAS TRIER PEUT COÛTER CHER

Ainsi, le tri des habitants du pays de Martigues a permis au centre d'enfouissement du Vallon du Fou de gagner un an d'espérance de vie. Néanmoins, il n'est pas encore suffisant pour permettre un quelconque bénéfice financier. « *Le recyclage a un coût, estime Laurent Blanès. Les recettes du tri couvrent à peine le coût du tri manuel.* » En effet, les collectivités sont soumises à une taxe sur la mise en décharge. « *Elle est beaucoup plus élevée sur les produits qui partent en décharge que sur ceux valorisables.* » Avec les nouvelles directives du Grenelles 2, qui visent à réduire davantage les quantités de déchets, la taxe peut alors vite grimper pour les mauvais élèves et ainsi être, à terme, répercutée sur les ménages.

Gwladys Saucerotte

* **Éboueur travaillant à l'arrière d'une benne**

24 881 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées sur le territoire du pays de Martigues.

230 310 véhicules se sont rendus dans les trois déchèteries de la ville en 2014.

15 euros, c'est le prix des éco-composteurs que le pays de Martigues met à disposition des habitants. En 2014, 28 bacs ont été distribués.

QUI TRIE QUOI ?

Les trois déchèteries acceptent le bois, les cartons, les gravats, les déchets verts, les encombrants, les huiles minérales et végétales, les piles, les ampoules économiques, le textile, les cartouches d'encre et les capsules Nespresso. Les déchets verts non compostables sont acceptés au Vallon du Fou et à la déchèterie de Croix-Sainte. Cette dernière récupère également les meubles et les pneus (sans les jantes).

TRIER LE VERRE

C'est le produit que les Martégaux trient le moins. Chaque année, les habitants de la commune trient environ 19 kg. Un chiffre bien en deçà de la moyenne nationale qui est de 30 kg/an/habitant. « *Peut-être qu'il n'y pas assez de conteneurs, constate Sophie Degioanni. Les gens ont bien assimilé ce que l'on met dans la poubelle jaune et dans celle marron. En revanche, le verre demande un effort supplémentaire puisqu'il faut l'apporter jusqu'au conteneur. Une démarche que certains ne sont pas prêts à faire. C'est pourquoi nous souhaitons mieux communiquer là-dessus.* » En effet, se pose la question du devenir des produits triés. Le verre collecté, lui, sert essentiellement à créer... du verre. En France 100 % du verre collecté est recyclé. Sont acceptés les bouteilles, les pots, les bocaux et les flacons. Sont refusés le verre culinaire car il s'agit de céramique transparente, la porcelaine, la faïence mais aussi les verres de pare-brise, les miroirs...



© P.D.

LE MOT DE...

Sophie Degioanni, adjointe déléguée à l'environnement au Pays de Martigues

« *Je veux croire en la bonne intelligence des Martégaux. Le geste du tri va perdurer même avec la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ce geste appartient à tous, l'objectif est quand même la préservation de la planète.* »



MARTIGUES RECENSÉE DANS SA DIVERSITÉ

© Frédéric Munos

48 496, UN NOMBRE QUI EN DIT LONG

La nouvelle campagne de recensement a débuté le 21 janvier dernier. Durant cinq semaines, près de 4 000 Martégaux vont devoir répondre aux questions posées par l'Insee

Date et lieu de naissance, situation conjugale et professionnelle, lieu de travail, nombre d'enfants... Les Martégaux, enfin, une partie d'entre eux, se plient depuis le 21 janvier à cet acte civique et obligatoire qu'est le recensement. « Le recensement ? Ça existe encore ? », s'étonnait une habitante de Ferrières qui se souvient des grandes campagnes passées d'information nationales. Eh oui, ça existe encore. Mais depuis 2004, dans les communes de plus de 10 000 habitants, l'Insee (l'Institut national de la statistique et des études économiques, qui est chargé d'organiser ce recensement et d'analyser ses résultats) ne sonde que 8 % de la population et ce, chaque année sur une durée de cinq ans. Au final, ce sont donc 40 % des administrés qui seront recensés d'ici 2020. Dix agents recenseurs sillonnent le territoire martégal que l'Insee a découpé en vingt secteurs : « L'institut tire au sort les habitations à recenser, explique Véronique Pastinelli, la coordinatrice. Les nouveaux logements de la ville seront obligatoirement concernés durant ces cinq prochaines années. Pour cette session, la particularité est que nous devons aussi recenser les personnes sans domicile fixe et les habitats mobiles ».

MARTIGUES, QUATRIÈME VILLE DU DÉPARTEMENT

Si les chiffres qui découlent de ce recensement ont une importance au niveau national, les communes elles aussi en tirent partie, avec le versement des dotations financières de la part de l'État. Un habitant « rapporte 114 euros » au budget communal, soit un peu moins de six millions d'euros : « Enfin rapportait, nuance Agnès Rocca,

directrice du Service financier, *Il faut savoir que les communes sont obligées de contribuer au redressement des comptes publics. La dotation globale de financement sert aussi à cela. Celle de notre ville a été emputée, depuis 2013, de près de six millions. Cette année, on ne peut pas parler de dotation mais de prélèvement puisque la Ville doit encore donner 600 000 euros ».*

UNE POPULATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Avec 48 496 habitants, Martigues conserve sa quatrième place dans le département en terme de population : « Les chiffres du recensement nous confirment que nous sommes bien, après Marseille et Aix-en-Provence, la troisième ville de la Métropole, annonçait Gaby

Charroux dans ses vœux aux habitants. Pour cela, il nous faut défendre ce rang ainsi que notre modèle de gestion communale ». L'analyse

vivant seules... Toutes ces statistiques (comme la répartition de la population par âge et par sexe, la composition des ménages, les

« 95 % des gens coopèrent. Ce sont les 5 % qui restent qui font perdre du temps aux agents avec des relances, des appels... Les plus récalcitrants sont convoqués en mairie. »

des données collectées permet aussi d'esquisser « un portrait » de la commune. Une ville qui attire chaque année près de deux cents personnes, qui suit les tendances nationales avec des familles de moins en moins nombreuses, plus de retraités, plus de personnes

diplômés, les modes de transports) permettent aux élus d'anticiper les besoins de la ville en voiries, en écoles, en logements... C'est ce que résume l'affiche vantant le recensement : « Des chiffres aujourd'hui pour construire demain. » Soazic André



DES INFORMATIONS EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Mieux connaître la population et son quotidien permet d'anticiper ses besoins

Le recensement a toujours existé. Au Moyen Âge déjà les paroisses étaient tenues d'estimer le nombre de leurs villageois. François 1^{er}, au XVI^e siècle, ordonna aux curés de tenir un registre des naissances, des mariages et des décès. Mais c'est au début du XIX^e siècle que les choses s'organisèrent. Mieux connaître la population, les professions, les âges, les situations maritales, était devenu une préoccupation. Un certain Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, lança les recensements à intervalles réguliers, tous les cinq ans. Un rythme qui passa, au cours du 20^e siècle, à tous les neuf ans. Mais ces importants intervalles de temps ne permettaient pas de faire état des évolutions de la société et de la réalité démographique. Si les petites communes continuent d'être entièrement sondées tous les cinq ans, les grandes villes doivent, depuis 2004, réaliser

cet échantillonnage de 8 % quinquennal. Certes le chiffre, au final, est moins exhaustif, mais les statistiques réactualisées tous les ans permettent une meilleure connaissance des habitants et de leur vie quotidienne : « D'ailleurs, les questions posées ont été pensées, au sein d'une instance appelée le CNIS, (le Conseil National de l'Informatique Statistique), par un collège de différents intervenants dont les représentants des communes, explique Patrick Redor, directeur régional de l'Insee. Tous les dix ans, on fait évoluer les questionnaires parce que les besoins changent, les comportements des administrés évoluent. Par exemple en matière d'union, on introduit de nouvelles questions sur la vie de couple. »

UNE UTILITÉ INSOUÇONNÉE

À Marseille, l'Insee, après cinq semaines de collecte, réceptionnera les formulaires, soit la déclara-

tion de 330 000 logements de la région et les enverra à l'Insee Mayenne qui les analysera par lecture optique. Les résultats seront transmis aux communes qui réa-

tout comme la détermination du mode de scrutin, le découpage des circonscriptions électorales. »

Si ces statistiques apportent aux élus des informations essentielles

« Le recensement global était trop lourd à organiser. Il fallait 81 agents pour l'accomplir. » Véronique Pastinelli

liseront leurs propres analyses : « Ces chiffres ont un fort impact, assure Michel Azémard, du Service recensement. Que ce soit en termes de gestion communale, au niveau des finances, ou bien encore de la réglementation. Il faut savoir que 350 articles de loi se réfèrent à ces chiffres, notamment dans les règles d'octroi des marchés, la législation des loyers, la création de pharmacies, l'affichage urbain... La taille du conseil municipal dépend aussi des chiffres du recensement,

pour anticiper les besoins des administrés en termes d'infrastructures, elles peuvent aussi aider les entreprises à cibler leur clientèle ou repérer de la main d'œuvre potentielle. Les associations, elles aussi, peuvent s'en inspirer pour mesurer l'importance des besoins des personnes sur leur territoire. Tous les résultats et les statistiques sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee. Le visiter, c'est aussi une autre façon de découvrir sa ville.

Soazic André



Les agents chargés de mener à bien le recensement interviennent tous les jours de la semaine de 17 h 30 à 20 h et toute la journée en week-end.



© Frédéric Munos

Le recensement 2015 fait état d'une progression du nombre des familles monoparentales et une diminution des familles nombreuses.

MAIS QUI TAPE À LA PORTE ?

Qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige, les agents recenseurs sont sur le terrain

« Bonjour, c'est pour le recensement de la population. Vous pouvez nous ouvrir ? » À la sonnerie qui annonce l'ouverture de la porte d'entrée, les deux agents recenseurs s'engouffrent dans le hall de l'un des immeubles des Gardians, dans le quartier de Croix-Sainte. « Merci ! » lancent-ils en direction de l'interphone. Il fait froid et nuit ! « Après une certaine heure, les gens hésitent parfois à ouvrir, témoigne Chrystelle Aviles, l'une des dix agents. C'est pour cela qu'il est important de présenter notre carte de désignation signée par le maire sur laquelle apparaît notre photo. La même qui est sur le courrier d'information que nous avons déposé dans leur boîte à lettres la semaine dernière dans notre tournée de reconnais-



© Frédéric Munos

du repérage ou essaient de nous vendre quelque chose. »

Avec la nouvelle méthode de recensement, même avec une volonté de sectoriser les interventions

« Remplir les imprimés dure 5 mn. Nous sommes là pour aider la personne si nécessaire. »

sance. » La porte s'ouvre, un papa est son fils apparaissent dans l'entrée : « J'ai déjà été recensé à Rennes, explique-t-il. C'est vrai que l'on peut avoir des a priori sur des personnes qui se disent agents et qui en fait, font

de chaque agent, la tâche reste ardue. Ils ont à leur charge près de deux cents logements répertoriés par l'Insee, qui leur fournit les adresses et les références cadastrales : « Parfois il se peut, si c'est une

vieille rue, que le numéro ait disparu, il y a aussi des gens qui se créent eux-mêmes leur numéro, détaille Mickael Santacruz, un autre agent. Parfois aussi, le logement comporte deux entrées. On ne peut pas remplacer le logement en question par un autre, et recenser des personnes qui ne doivent pas l'être. » Les dix agents, dont la plupart sont communaux, sillonnent la ville de 17 h 30 à 20 h en semaine et toute la journée le week-end : « On fait double journée, disent-ils en chœur. Mais on ne peut pas faire autrement, c'est à ce moment-là que les gens sont le plus disponibles. » L'Insee, par ailleurs, leur impose un taux d'avancement,

PAR INTERNET AUSSI !

Depuis l'année dernière, l'Insee a mis en place un nouveau service permettant aux habitants de remplir les deux formulaires en ligne sur internet. L'idée est d'économiser du papier afin de mieux respecter l'environnement. Cette nouvelle méthode a séduit, en France, 38 % des sondés, c'est-à-dire plus de trois millions de personnes. 31 tonnes de papier ont été économisées sur les 125 tonnes utilisées auparavant. Pour les personnes désireuses de se faire recenser via internet, il suffit de demander aux agents deux codes d'accès. www.le-recensement-et-moi.fr

5 733 476

euros, c'est le montant de la dotation globale de fonctionnement accordée à la Ville par L'État.

3 ans

, c'est le nombre d'années depuis lesquelles la Ville n'a pas perçu la dotation de l'État, par obligation de participer au redressement de ses comptes publics.

37 400

euros, coût du recensement, dont 10 700 pris en charge par l'Insee. www.insee.fr

25 % la première semaine, 50 % la deuxième... « Il faut être très organisé et rigoureux, ajoute Mickael. Ensuite, les questionnaires remplis sont envoyés à l'Insee. Plus personne n'y a accès et les informations restent confidentielles. » Si le recensement est obligatoire et est basé sur le déclaratif, les informations ne sont pas vérifiées. Alors avis aux petits plaisantins qui seraient tentés de se déclarer diplomate ou astronaute... le recensement est une chose sérieuse ! S.A.

VIVRE LES QUARTIERS ENSEMBLE

Reflets

Onze vœux à la population

C'est le nombre de rencontres organisées entre les élus et les habitants dans les quartiers. Des vœux de paix, de tranquillité et de solidarité formulés aux citoyens par le député-maire

LE BADGE 30 MINUTES EST ENTRÉ DANS LES MŒURS

Un an après la mise en place de ce dispositif permettant aux riverains d'accéder aux zones piétonnes avec leur véhicule 30 mn par jour, le bilan est très positif

De l'avis des habitants des zones piétonnes du centre-ville, il y a eu un avant et un après badge. Avant, pour décharger leurs courses par exemple, les riverains des voies interdites à la circulation pouvaient avancer leur véhicule uniquement pendant la période d'ouverture des bornes escamotables, tôt le matin ou tard le soir. Exception faite des personnes à mobilité réduite ou de celles qui disposaient d'un garage et qui pouvaient alors entrer et sortir à leur guise à l'aide d'une télécommande. Depuis la mise en place du « badge riverain », tous les habitants qui en font la demande en mairie se voient



Les rues du Dr Sérieux et des Fours sont les dernières à avoir été rendues aux piétons. Les riverains utilisent depuis peu le système des badges.

« Les gens ont pris conscience que c'était un service et qu'il ne fallait pas en abuser. Les retours sont très positifs. »

délivrer un laissez-passer qui leur donne le droit de circuler dans ces zones jusqu'à 30 minutes par jour et jusqu'à 20 h, en plus du créneau d'ouverture générale des bornes, de 6 h à 10 h. « Quand on a commencé à en parler dans les Conseils de quartier, certains avaient peur que les zones piétonnes ne deviennent des autoroutes,

se souvient Thierry Yérolimos, responsable du Service déplacement et circulation. Un an après, on constate que ça se passe très bien. Les gens ont pris conscience que c'était un service qui leur était proposé et qu'il ne fallait pas en abuser. Les retours sont très positifs. » D'autant qu'avec l'instauration de ce nouveau système, c'est toute la gestion des zones piétonnes qui a été centralisée. Que ce soit pour ces « badges riverains », pour ceux réservés aux commerçants ou délivrés de manière ponctuelle pour une entreprise de travaux ou un déménagement... Les cartes magnétiques bipées sur la borne envoient les informations directement sur un serveur. « On sait qui entre, où et quand, poursuit Thierry Yérolimos. L'idée

n'est pas de surveiller les gens, mais de pouvoir identifier les abus. Et de savoir, sans même se déplacer, si une borne est en panne par exemple. »

UN SYSTÈME EN ÉVOLUTION

S'ils dépassent l'autorisation de 30 minutes par jour, les contrevenants reçoivent un premier avertissement par courrier. Après la deuxième mise en garde, l'utilisation du badge peut être suspendue pendant trois mois. Depuis la distribution des premières cartes magnétiques, il y a un an, très peu d'abus ont été constatés, et souvent par méconnaissance du règlement ou du fonctionnement du badge. Le système pourrait encore évoluer vers plus de modernité avec l'installation

d'imprimantes délivrant un ticket horaire, d'interphones ou de caméras pour communiquer directement depuis les bornes avec le service en mairie ou avec la police municipale. **Caroline Lips**

LE MOT DE...

Marceline Zéphir, présidente du conseil de quartier de L'île

Au départ, j'avais un a priori sur la mise en place de ce badge permettant aux riverains d'accéder aux zones piétonnes seulement 30 mn par jour. Je pensais que les habitants étaient attachés à l'ancien système, avec une ouverture des bornes matin et soir, permettant plus de liberté. Finalement, ils sont ravis. Certains voudraient plus que 30 mn, mais il faut la même règle pour tous. Le seul problème qui reste à régler, c'est celui du stationnement à l'intérieur des zones piétonnes. Il faut rappeler qu'il est interdit ! La brigade de proximité de centre-ville de la police municipale y veille en patrouillant régulièrement dans le quartier de L'île.

LES BADGES ONT UNE DURÉE DE VIE LIMITÉE

Les badges permettant d'accéder aux zones piétonnes doivent être renouvelés à la date anniversaire de leur mise en service. Pensez à envoyer une copie d'un justificatif de domicile au Service voirie – déplacement de la Ville, par courrier ou par mail. Hôtel de Ville de Martigues, rond-point de l'Hôtel de Ville, Av. Louis Sammut – B.P. 101 13692 Martigues Cedex ou circulation@ville-martigues.fr – Tél : 04 42 44 34 44

817 badges
riverains distribués.

226 à Jonquières.

408 à L'île.

226 à Ferrières.

À LA SANTÉ DES MARTEGAUX !

Le député maire Gaby Charroux a effectué une tournée des quartiers pour présenter ses vœux aux habitants et évoquer les grands projets

C'est par les quartiers sud de La Couronne et Carro que le député-maire a démarré le marathon des vœux. Un premier rendez-vous qui a attiré énormément de monde, tout en donnant le ton de ceux qui allaient suivre. Métropole, attentats, arrivée de migrants, baisse des dotations de l'État, le maire a évoqué les grands sujets de 2015 qui seront également ceux de 2016, avant de souhaiter santé et prospérité et de conclure ses discours par les projets de la Ville. Ainsi, pour réaliser des économies, le feu d'artifice du 13 juillet et la manifestation Temps forts en mai n'auront pas lieu. En revanche, Gaby Charroux a assuré que les subventions seraient maintenues pour les associations, de même que certains investissements comme la réfection des entrées nord, sud et est, la salle omnisport, l'école de Jonquières, l'extension du musée Ziem ou encore la création d'une

Maison de l'enfance. Il s'agira plus exactement d'un guichet unique qui facilitera les démarches d'inscription aux différentes activités. « *Nous continuerons d'investir, mais vu les finances il faudra étaler un peu plus dans le temps.* »

Canto Perdrix, les Quatre vents

À Canto, c'est un vent de jeunesse qui a soufflé sur les vœux. En effet, les habitants présents ont été rejoints par les adolescents des ateliers d'accompagnement éducatif. C'est alors directement à eux que le député-maire s'est adressé. Rappelant ainsi l'importance de poursuivre des études et le rôle de l'Éducation nationale. Concernant les projets, au printemps 2016, le stationnement du Colimaçon devrait être réaménagé et les bâtiments Licorne et Dragon réhabilités.

Jonquières et Boudème

Si les travaux de la future école maternelle sont d'ores et déjà lancés, le projet qui est sur toutes



Les vœux dans les quartiers attirent toujours beaucoup de monde.

les lèvres est celui du devenir de La Cascade. « *Nous y installerons peut-être le cinéma Le Renoir, mais on ne sait pas encore. L'architecte y réfléchit. Dans le même temps, les locaux de Paradis Saint-Roch seront transformés en un lieu d'accueil public pour les enfants et les jeunes.* »

Ferrières et L'île

C'est sur le déménagement de la Maison Eugénie Cotton que le député-maire a insisté. Cette dernière devrait, d'ici la rentrée 2016, être transférée dans les locaux de l'ancien musée Denfert.

Saint-Pierre, Saint-Julien et Les Laurons

« *Martignes est bien une ville agricole* » a rappelé le premier magistrat de la ville. Une commission de travail avec les habitants concernant ce sujet sera donc très prochainement créée. Aux Laurons, le projet de construction d'une salle de réunion suit son cours. Enfin à Saint-Julien, le stade situé à côté de la Maison de quartier devrait être mis en herbe et le centre social agrandi.



La Maison Eugénie Cotton prendra bientôt place dans la rue du colonel Denfert. La réfection de l'entrée Est de Martignes est l'un des projets phare de 2016.

Notre-Dame des Marins

Là encore, le gros projet du quartier réside dans le déménagement et l'agrandissement de la Maison de quartier. La structure occupera très prochainement l'ancien restaurant scolaire Di Lorto.

Barboussade, l'Escaillon et les rives Nord de l'étang

C'est très certainement la réfection de l'entrée de ville qui marquera 2016 dans ce quartier. Année qui devrait aussi voir la réalisation du nouveau skate parc et l'extension du cinéma Le Palace. « *Nous voulons embellir,*

améliorer et protéger tout ce que nous pouvons », a affirmé le député-maire.

La Couronne et Carro

Gaby Charroux a évoqué la création prochaine d'une brigade estivale composée de douze agents chargés de surveiller le littoral et les deux villages. L'objectif est de pallier la recrudescence de vols à la roulotte et aux nombreuses incivilités de l'été passé. Il a ensuite évoqué le futur centre de thalassothérapie. Un projet que le maire souhaite voir prendre corps dès février.



La salle d'exposition Picabia devrait être transformée en guichet unique de la petite enfance.



Les travaux de la future école maternelle de Jonquières ont déjà démarré. D'autres investissements, annoncés lors de la tournée des vœux, verront également le jour cette année.



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE ROC-ECLERC FAILLA

PARCE QUE
LA VIE EST DÉJÀ
ASSEZ CHÈRE !



Un professionnel à votre écoute
Des prix justes
La qualité au service des familles

permanences
24 h / 24 • 7 j / 7

Martigues HP 0813143 - Port-de-Bouc HP 081399

04 42 80 48 84
Bd du 14-Juillet • Martigues

04 42 40 12 32
RN 568 • Port-de-Bouc

MAS DE POUANE EN PROJETS

Des financements d'État vont permettre au quartier de se développer

Mas de Pouane est le quartier de Martigues qui a été sélectionné par le Gouvernement pour bénéficier de financements de la part de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Le rôle de cette agence est de soutenir des projets qui font évoluer un quartier, à la fois de façon à améliorer la vie des habitants et en favorisant le développement économique et urbain de ce même quartier. L'ANRU peut intervenir sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique. Elle mène également des actions en faveur de l'insertion par l'emploi. Patrick Cravero, adjoint aux travaux et président du Conseil de quartier de Mas de Pouane, expose les raisons qui ont prélué au choix de l'ANRU : « C'est un quartier qui bouge énormément, et qui va changer encore car il est au cœur de nombreux projets à venir, en particulier la future gare de Croix-Sainte où sera faite la liaison entre les bus et les trains. À plus courte échéance, on réfléchit actuellement à l'aménagement des extérieurs et des intérieurs des immeubles d'habitat, avec les bailleurs. Avec notamment la place centrale qu'il va falloir rénover. On pense aussi à l'installation de conteneurs enterrés ; on en a fait l'expérience



© Frédéric Muros

La réfection de la place centrale fait partie des prochains chantiers prévus.

dans le centre ancien, et ça semble bien fonctionner. Une reprise des réseaux est envisagée. Un autre chantier, piloté par le Département celui-là, est à venir : la rénovation du collège Daumier, qui devrait débuter en 2017. Par rapport aux financements de l'ANRU, on en est à la phase d'études de faisabilité et de coûts, et les conclusions de ces études doivent tomber à la fin de l'année ».

DES FINANCEMENTS D'ÉTAT À VENIR

Ces dernières années, la Ville a déjà effectué de gros travaux pour faciliter les accès au noyau d'habitat, on

a refait l'entrée Ouest avec la création de l'avenue Clément Escoffier et, récemment, la Maison Méli a vu rénover sa façade. Oui, Mas de Pouane est en train de changer peu à peu, avec une boulangerie qui est en train de s'installer près de l'entrée de la Maison Méli, avec le jardin partagé, au foyer Moulet, qui réunit de plus en plus de bénévoles, avec le réaménagement de la Maison de quartier qui lui a permis de gagner une salle supplémentaire. Et le succès de la fête de Noël a montré combien les habitants étaient sensibles à ces améliorations. **Michel Maisonneuve**

À CROIX-SAINTE, ON RÉNOVE LES ESPIGAU

Longeant le foyer Adoma, la voie sera fréquentée par les futurs locataires de la Semivim

Cette voie nommée Espigau se situe dans les hauts de Croix-Sainte, elle mène actuellement au foyer Adoma. Mais avec l'opération lancée par la Semivim, l'Adret de Saint-Macaire qui comprendra 96 logements livrés sans doute vers la fin 2016, le trafic devrait changer du tout au tout.

C'est pour cette raison que la Ville va entamer un chantier de réfection de la chaussée, avec création de trottoirs, de stationnement et la modification de certains réseaux, plus l'éclairage public. La commande publique a été votée lors du Conseil municipal de décembre, et ces travaux



© Michel Maisonneuve

devraient commencer dans les prochains mois. Le coût en est estimé à 311 000 euros. **Michel Maisonneuve**

PORTRAIT



© Frédéric Muros

LE PLAISIR DE L'ARGILE

Rencontre avec Marie-Ange Boularand

« Le déclic, ça a été un stage au musée antique d'Arles. Il s'agissait de modelage de masques avec l'argile. J'ai tout de suite aimé et j'ai voulu me perfectionner. » Marie-Ange a fait plus que se perfectionner puisqu'à présent elle anime des ateliers à la Maison de Jonquières et au foyer Moulet. Cette ancienne fonctionnaire qui a, depuis longtemps, une prédilection pour les arts plastiques, a multiplié les stages puis s'est lancée. Pour elle-même, d'abord, puis pour les autres ensuite. Au foyer Moulet, elle a un groupe d'anciens qu'elle forme au modelage, mais aussi des enfants qui viennent au foyer, en partenariat avec la Maison Méli, pour s'initier à la manipulation de l'argile.

AVEC DES ANCIENS ET AUSSI DES ENFANTS

« Nous avons fait des santons, enfants et personnes âgées mêlés, et nous avons exposé la crèche au foyer, avec la complicité de Ghislaine Détrois, la directrice. Mais d'autres enfants fréquentent cet atelier, ceux des NAP, en liaison avec l'école Tranchier », raconte-t-elle.

À Jonquières, ce sont des adultes en atelier d'insertion qu'elle forme : « Nous allons fabriquer des formes avec du grillage et du plâtre ». Le fruit de tous ces travaux sera exposé, du 6 au 12 juin, à la salle de l'Aigalier. Marie-Ange espère ainsi démontrer que : « Tout le monde a un côté artistique, il faut permettre aux gens de l'exprimer, de le montrer. Cela a des vertus thérapeutiques, ça donne confiance en soi ». **Michel Maisonneuve**

LA PLACE MIRABEAU ATTEND SA MISE EN BEAUTÉ

Des travaux sont programmés pour rénover sa chaussée et celle de trois artères attenantes

C'est l'une des plus belles places de la ville. Comme cela avait été annoncé lors du précédent Conseil de quartier, la place Mirabeau à L'île et les rues qui y mènent, Marcel Galdy, Brescon, et la traverse de l'étang, vont faire l'objet

de travaux de réfection. Objectif : « Restructurer les espaces, résume Sébastien Brunner, responsable de la voirie de la Ville. *Sur la place, nous allons simplement reprendre la chaussée et en modifier la couche supérieure* », ajoute-t-il. Les pavés

seront remplacés par du béton désactivé. L'entourage des platanes sera, lui, composé de pavés de granite, comme c'est déjà le cas sur le Cours à Jonquières ou sur la place de la Libération. Des matériaux qui nécessitent moins d'entretien.

« Dans un souci d'harmonie, les rues adjacentes feront aussi partie du programme de rénovation », précise Sébastien Brunner. La rue Galdy, victime d'un affaissement dû à la circulation des véhicules, la rue Brescon, où ont été diagnostiqués des problèmes d'évacuation des

eaux pluviales, et la traverse de l'Étang, devant le restaurant Le quai des Pirates.

AMÉLIORER LE PLUVIAL

Sur le modèle des travaux menés récemment dans le quartier, rue Eugène Pelletan, la chaussée sera elle aussi reprise avec un nouvel enrobé. Pour le pluvial, une bande structurante servant de caniveau sera aménagée au milieu de la voie. Et pour parachever cette transformation, des dalles seront posées en pied de façade. Dans la rue Brescon, les trottoirs seront remis à niveau pour permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'ensemble des travaux représente un coût de 300 000 euros qui doivent encore être validés au budget 2016 de la Ville. Si tout se passe bien, le premier coup de pelle sera donné au printemps pour environ cinq mois de travaux. **Caroline Lips**

LE SAVIEZ-VOUS ?

La fontaine de la place Mirabeau, a été rénovée en 1997. Elle se trouvait autrefois sur le Cours du 4 Septembre à Jonquières. Si vous levez les yeux, à l'angle de la rue du Jeu de Paume, vous apercevrez une cigale sculptée dans le bois et dissimulée sous un toit de la place.



© François Deléna

RÉSIDENCE MAISONNÉE DE MARTIGUES

- Hébergement pour personnes âgées autonomes ou dépendantes
- Choix de la durée du séjour

Maisonnes
RÉSIDENCES
RETRAITE DE FRANCE

Vivre bien tout simplement

RECEVEZ NOTRE DOCUMENTATION

Contactez-nous au **04 42 13 35 00**

martigues@maisonnesdefrance.fr

www.maisonnesdefrance.fr



Credit photo : Fotolia, www.123-media.com

RÉSIDENCE MAISONNÉE DE MARTIGUES - 11 route de la Vierge • MARTIGUES

LES LAURONS : L'AVENIR DES CHEMINÉES D'EDF TOUJOURS PAS FIXÉ



La question revient régulièrement dans la bouche des riverains lors du Conseil de quartier : Que vont devenir les quatre cheminées historiques de la centrale EDF de Ponteau, inactives depuis la reconversion de la centrale en cycles combinés au gaz ?

À cette interrogation, l'industriel a répondu : « Aucune décision n'a été prise pour le moment. Des études ont été lancées dans ce sens et nous restons dans l'attente des conclusions ». Dans la balance : le coût de l'entretien de ces colonnes par rapport au coût de leur démolition. Ces cheminées, repère de navigation pour les marins matérialisant l'entrée dans le Golfe de Fos, font aussi partie du patrimoine industriel d'EDF et du paysage martégal ! C.L.

SAINT-PIERRE : LES ABORDS DE L'ÉCOLE SÉCURISÉS



Face à la problématique du manque de places de stationnement et à la difficulté de cohabitation piétons-voitures au moment des entrées et sorties de classe, un cheminement piétonnier a été créé autour du groupe scolaire de Saint-Pierre. Un cheminement matérialisé par un marquage au sol et des bornes escamotables, sorte de piquets à mémoire de forme, positionnées aux endroits les plus sensibles. C.L.

DES PLACES POUR LE PARKING GÉNÉRAL LECLERC



Les abords du parking Général Leclerc sont en cours de réaménagement. De l'embarcadère jusqu'au pied du pont levant, le Service voirie est en train de refaire le trottoir. Ce chantier à pour objectif de résoudre, d'une part, les problèmes de sécurité liés à la déformation des dalles par les racines des pins, mais aussi de créer une dizaine de places de stationnement et de limiter ainsi le stationnement anarchique. Ces travaux, dont le coût s'élève à 40 000 euros, dureront encore une quinzaine de jours. S.A.

BIENTÔT UNE FÊTE DE QUARTIER À L'ÎLE ?



L'association « Les gens de L'île », restée en sommeil ces dernières années, est en train de se réveiller. Elle pourrait porter l'organisation d'une fête de quartier dans L'île. Le lieu est déjà tout trouvé, il s'agit de la cour de l'ancien conservatoire de musique qui abrite aujourd'hui la Direction culturelle de la Ville de Martigues et la Maison des associations. Les personnes qui auraient envie de s'investir dans l'association comme dans l'organisation d'une fête de quartier peuvent se manifester au : 06 12 64 85 10. C.L.

QUINES ET CARTONS PLEINS À SAINT-JULIEN

Le cercle Saint-Esprit de Saint-Julien organise **dimanche 21 février** un loto. À gagner un bon d'achat de 300 euros chez Auchan, une tablette, un micro-ondes et des lors apéritifs. Rendez-vous à 16 h au cercle pour tenter la chance.

Si vous ne pouvez pas y assister, petite séance de rattrapage le **dimanche 28 février**. Loto organisé cette fois par la Boule bleue. Champagne, jambon et électroménager à gagner. Le rendez-vous, lui est toujours à 16 h. G.S.

APPORTEZ VOS PHOTOS !



Le Comité des fêtes de Carro demande aux habitants de Martigues d'apporter leurs clichés en vue de préparer une grande exposition estivale intitulée « Le grand album ». L'idée est de mettre en image la « culture du cabanon si typique du littoral provençal », explique Marc Troulier, vice-président du Comité des fêtes. Des centaines d'histoires personnelles raconteront ainsi la grande histoire d'amour entre un lieu et les gens. Vous pouvez donc apporter tous vos clichés de vacances, de week-end en famille, entre amis, anciens ou récents, bien ou mal cadrés jusqu'au mois de mars.

Le samedi 13 février de 14 h à 18 h, le public pourra apporter ses photos au petit musée de Carro. L'équipe du comité sera présente pour numériser les clichés. Vous pouvez aussi envoyer vos photos via les réseaux sociaux Instagram, Twitter et Facebook accompagnées du hashtag #LeGrandAlbum. Vous pouvez également les envoyer via le formulaire disponible sur www.fetesdecarro.fr. G.S.

NOUVELLE VOIE POUR DOUMER

Du côté de Jonquières, sur le quai Paul Doumer, le service voirie va refaire très prochainement l'enrobé de la voie. Les travaux vont de l'allée Pierre de Coubertin jusqu'au croisement du boulevard Léo Lagrange. Le chantier se fera en une seule fois et de nuit afin de limiter les perturbations du trafic automobile. En amont, un quai d'arrêt de bus a été aménagé. Trois places de

stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) vont être créées. Le coût de cette opération de réfection s'élève à 75 000 euros. S.A.

DE LA ZUMBA À NDM

La Maison de quartier propose tous les mardis de 16 h 30 à 17 h 15 une activité Zumba au gymnase Di Lorto. Danse, musique brésilienne... Bref, de quoi se défouler et s'amuser, le tout sous les bons conseils de la coach Priscillia. Allez-y, il reste des places. Inscription au 04 42 49 36 00. G.S.

TOUTES VOILES DEHORS À THOLON



Le club de voile de Martigues organise le **dimanche 28 février** une régate hivernale sur l'étang de Berre catégorie habitables. Si vous n'y participez pas, vous pouvez toujours vous installer sur les rives de l'étang pour admirer le spectacle. G.S.

PLUS DE SÉCURITÉ À TOURREL



Le service voirie va implanter trois plateaux traversants sur le boulevard Jean-Jacques Rousseau au niveau de l'entrée du groupe scolaire Antoine Tourrel. L'objectif de ce dispositif est d'obliger les automobilistes à limiter leur vitesse sur cet axe mais aussi de sécuriser l'entrée de l'établissement. Les travaux, dont le coût s'élève à 12 000 euros, se dérouleront pendant les vacances de février. S.A.

THALASSO : LE PROJET EN SURSIS

Pour trouver les fonds manquants, le projet initial doit être amélioré en créant une résidence pour séniors

À l'origine, le projet de 9 300 m² comprenait un centre de thalasso-thérapie, un hôtel 4 étoiles possédant 114 chambres et 5 suites villas et un restaurant. Désormais, il sera aussi composé d'une résidence pour séniors en long séjour. Un projet immobilier plus à même de rassurer les investisseurs qui

estiment qu'un centre de thalasso seul n'apporte par un retour sur investissement suffisant. « Sur les trente millions que coûte le projet, le promoteur en avait déjà une bonne partie », a souligné Gaby Charroux, lors des vœux aux habitants de La Couronne Carro. Il lui en manquait 5 ou 6. Nous avons conscience que cela

ne se trouve pas si facilement. Lorsqu'il est venu nous voir en décembre, il était en contact avec des investisseurs prêts à venir sur Martigues. Mais avant de lancer le projet officiellement, il voulait l'accord de la municipalité pour travailler avec un architecte. » C'est donc chose faite. Cependant, la Ville restera très vigilante sur la mise en oeuvre de ce projet de grande ampleur. « Il faut dans un premier temps vérifier sa compatibilité avec notre plan local d'urbanisme. C'est ce que nous sommes en train de faire, affirme Julien Bertran de Balanda, le nouveau directeur général des services. Le terrain est à vocation touristique. Hors de question donc d'y construire des appartements ou des maisons. On ne veut pas s'écarter du projet initial. Le maire a donné son accord sur une évolution du projet à condition que le cœur reste le même. Il s'agit maintenant de vérifier que l'on ne s'en éloigne pas trop. »

FÉVRIER DATE BUTOIR

Sans toutefois imposer un quelconque ultimatum, le promoteur a jusqu'au mois de février pour trouver les financements nécessaires et commencer les premiers travaux. Gaby Charroux avait déjà affirmé que : « La thalasso c'est maintenant ou jamais », un souhait qu'il a confirmé en janvier : « Si rien n'est fait d'ici février, nous dirons

au revoir M. Picourt. La municipalité récupèrera alors le terrain dont elle est propriétaire et nous réfléchirons à un autre aménagement », notamment la création d'un nouveau camping. « Parce qu'on ne veut pas connaître ce que l'on a connu l'été dernier, rappelle le député maire. »

Gwladys Saucerotte

EN BREF

Concernant les gens du voyage, Gaby Charroux souhaiterait remédier à la situation en trouvant (en accord avec les maires des villes voisines) un terrain suffisamment grand pour accueillir 300 à 400 caravanes. Dans un autre domaine, en rapport avec les nombreux délits commis l'été dernier, la Ville va mettre en place, cet été, une « brigade tranquillité » en supplément de la police municipale. Enfin, la municipalité réfléchit également à l'installation de caméras de vidéosurveillance temporaires afin d'avoir à l'œil certains endroits stratégiques.

S'il voit le jour, le projet de thalasso sera doté, en plus, d'une résidence pour séniors.

© TANGRAM Architectes

CENTRE FUNÉRAIRE MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARTIGUES

LA RÉGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNÈRES

- Organisation des obsèques
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Chambre funéraire et soins
- Inhumation ou crémation
- Contrat obsèques
- Articles funéraires

LA RÉGIE MUNICIPALE DU CRÉMATORIUM

- Réalisation d'un hommage personnalisé
- Organisation de la cérémonie (salle omniculture/150 personnes)
- Une écoute et une disponibilité des maîtres de cérémonie
- 6 salons funéraires permettant un recueillement personnalisé
- La gestion et le suivi des cendres du défunt

La Ville de Martigues a fait le choix de maintenir et défendre un service public funéraire de qualité, personnalisé et accessible à tous.



Notre personnel, à votre écoute, vous accueille dans nos locaux
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Le week-end et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

sfm SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL
Tél. : 04 42 41 62 50

Quartier de Réveilla - Chemin de Château Perrin - MARTIGUES
courriel : funeraire@ville-martigues.fr
habilitation 15.13.113

VIVRE LES TEMPS FORTS ENSEMBLE

Reflets

© François Deléna

La Couronne, star de cinéma

Le littoral martégal a accueilli le tournage d'une production américaine en janvier : le film « Overdrive ». Le fils de Clint Eastwood a notamment été aperçu près du phare...



LE FORT DE BOUC RENDU À LA VISITE

Fermé pour s'adapter aux nouvelles normes de sécurité liées à la proximité des industries de Lavéra, ce bâtiment historique, patrimoine de la Ville, rouvrira ses portes au public à la fin du mois de mars

D'abord réservées aux groupes, dès le 22 mars les visites individuelles du Fort de Bouc reprendront du service tous les week-ends dès la fin du mois de mai, et jusqu'à trois fois par semaine pendant la saison haute, de juillet à septembre. L'occasion pour les touristes comme pour les Martégaux de découvrir ou redécouvrir ce bâtiment militaire atypique, dont les vieilles pierres côtoient le complexe pétrochimique de Lavéra. Un contraste insolite, mais aussi contraignant.

« En 2011, nous avons dû arrêter les visites car les normes de sécurité pour

été construite à l'intérieur de l'édifice. Un embarcadère a également été ajouté pour permettre un accès par bateau. » Une préconisation voulue par le sous-préfet. Les bus qui acheminaient les visiteurs à travers cette zone sensible vont donc laisser place à un bateau. On embarquera dans le port de Ferrières pour une excursion de près de deux heures.

Le long du chenal de Caronte d'abord pour une lecture de la ville et de ses développements au fil de l'eau, et enfin dans le fort, enjeu militaire depuis le Moyen Âge, puis économique

« C'est une visite qui laisse une impression très forte, il y avait une vraie demande. »

les bâtiments recevant du public ont évolué, explique Didier Cerboni, le directeur de l'Office de tourisme de Martigues. Par mesure de précaution, une salle de confinement a

depuis l'entre-deux guerres avec les usines pétrolières et chimiques. « C'est une visite qui laisse une impression très forte, il y avait une vraie demande », confie Didier Cerboni.

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

Le dessin du Fort de Bouc a longtemps été attribué à Vauban, chargé de la défense maritime sous Louis XIV. À la lumière des recherches des historiens, on sait que la tour et ses fortifications sont bien plus anciennes. Les Marseillais qui possédaient l'îlot depuis 1028 y avaient déjà édifié un modeste ouvrage fortifié qui servait de tour de défense. Repassé ensuite dans les mains du comte de Provence, le bâtiment est l'un des maillons de la surveillance maritime sur la côte méditerranéenne. Le dessin actuel du Fort de Bouc remonte à la fin du XVI^e siècle. Quant au phare, il date de 1745 et sera installé aux frais de la prud'homie de pêche de Martigues. Le fort sera déclassé en 1889 et acquis par la Société générale des huiles de pétrole avec les terrains du complexe pétrochimique, au début du XX^e siècle. En 1930, il est inscrit au titre des Monuments historiques. Pendant la deuxième guerre, les Allemands s'y installeront pour repousser un débarquement allié et laisseront après leur départ quantité d'armes diverses.



Avant sa fermeture, les visites du fort étaient très prisées. Ici lors des Journées du patrimoine.

UN FORT RÉNOVÉ PAR LA VILLE

Lors de la dernière année d'ouverture, le bâtiment avait accueilli 3 600 personnes. Comme la chapelle de l'Annonciade, le Fort de Bouc, dont la Ville est propriétaire depuis 1992, avait fait l'objet d'une campagne de rénovation en plusieurs étapes dès 1999, non pas pour revenir à l'état d'origine du fort, mais au contraire pour conserver les différentes adaptations connues au fil des siècles. L'objectif : sauvegarder et valoriser cet élément du patrimoine militaire pouvant être exploité comme lieu de tourisme culturel. D'autant que Martigues dispose désormais du label « Ville d'art et d'histoire ». « La réouverture de ce monument au public va nous permettre de mettre en place des produits touristiques combinés à la journée, ajoute le directeur de l'Office. On peut imaginer une

visite de l'Annonciade le matin, un déjeuner dans le centre-ville, puis l'excursion vers le Fort de Bouc l'après-midi. C'est très attractif ! » L'Office de tourisme de Martigues nous réserve encore de jolies surprises et nouveautés, dès les vacances d'avril... **Caroline Lips**

13 euros, c'est le prix de l'excursion commentée comprenant la balade en bateau et la visite du Fort de Bouc.

3 600, c'est le nombre de visiteurs du Fort de Bouc en 2011.

LES GRAINES DE FOLIE SONT SEMÉES

Le carnaval 2016 commence à faire parler de lui. Tous les Martégaux sont invités à lancer les festivités en participant à un record du monde de bruit le 20 février

Vous les avez peut-être croisés sur le marché, en tenue de gym version « Véronique et Davina » dans les rues de Jonquières ou dans la galerie d'Auchan en sosies plus ou moins réussis de stars proposant aux passants un karaoké. Les artistes de la compagnie Rara Woulib, organisatrice du carnaval cette année, ont déjà commencé à semer dans la ville les graines de la grande fête populaire du 26 mars prochain. « *L'idée est d'aller à la rencontre des Martégaux avec des actions décalées*, résume Julien Marchaisseau, le directeur artistique. *On crée des contextes où les gens peuvent se mettre en scène pour leur montrer que tout le monde est en capacité de participer au carnaval, en faisant des choses assez simples, en allant dans l'autodérision.* » Lors de l'une de ces interventions dans l'espace public, les passants ont eu l'opportunité de découvrir la spécialité des Rara Woulib : la fabrication d'instruments de musique originaux, réalisés à par-

tir d'objets du quotidien. Ceux qui le souhaitaient ont enregistré, en direct et dans la rue, un jingle qui sera repris dans la composition musicale qui accompagnera le carnaval.

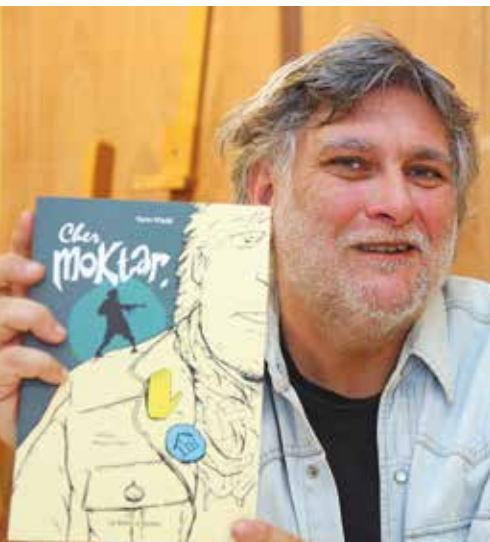
FAIRE MONTER LA SAUCE

En plus du travail avec les Maisons de quartier, le tissu associatif et les écoles, qui constituent le squelette du carnaval, l'accent est mis cette année sur l'implication de tous les Martégaux. Pour les y inviter et les inciter à se costumer, un grand rassemblement est programmé Place des Aires le samedi 20 février. « *Nous allons organiser un record du monde de bruit*, détaille le directeur artistique. *Ce sera le début du Carême donc l'occasion de rentrer de plain pied dans la période du carnaval, de faire monter la sauce.* » Le 26 mars, ce ne sont pas un, mais trois défilés qui se retrouveront sur la place de la Libération à L'Île. Objectif : rallier le maximum de Martégaux ! **Caroline Lips**



UNE COLLECTE DE COSTUMES ET D'ACCESSOIRES

La Cie Rara Woulib collecte tous les habits, accessoires, lunettes, perruques, bijoux fantaisie et autres parapluies colorés et absurdes en vue de costumer les Martégaux le jour J. Si vous voulez débarrasser vos placards, les collectes se font dans toutes les Maisons de quartier de la ville.



© François Deléna

UNE BD APRÈS CHARLIE HEBDO

L'auteur martégal, Yann Madé, s'est intéressé à la France d'après les attentats

« *Après les événements de Charlie Hebdo, j'ai écrit un long texte*, raconte Yann Madé. *Je voulais réagir à ce qu'on voyait sur les réseaux sociaux, les crayons montrés comme des armes. Au contraire, je pense qu'ils sont faits pour créer du lien entre tous, discuter, partager.* »

Quelques mois plus tard, ce texte donne naissance à une bande dessinée : « *Cher Moktar* ». Une lettre que le dessinateur adresse à « *l'Arabe stéréotypé, celui qui n'existe pas, qui est caricaturé, celui qui fait peur. En fait,*

c'est une lettre à la peur, résume-t-il, *une manière de l'affronter, de la regarder en face et de la mettre à distance aussi, grâce au dessin.* »

UN OUTIL DE RÉFLEXION

L'auteur, qui anime des ateliers et des stages à la MJC de Martigues, n'en est pas à son premier ouvrage. Après avoir consacré deux bandes dessinées à la danse contemporaine et à son expérience personnelle avec celle-ci, l'actualité s'est imposée

comme thème d'un nouveau projet. Comment la France de sa jeunesse, celle du slogan créé par SOS racisme « *Touche pas à mon pote* », avait-elle pu se réveiller un jour touchée par des attentats meurtriers mettant à mal le vivre ensemble ? C'est en répondant à cette question, plongeant dans sa propre histoire, que Yann Madé a construit son récit en images. « *J'y pose les questions que tout le monde se pose, je pense. Je ne prétends pas apporter des réponses, mais je crois que cet ouvrage pourra apporter de l'eau au moulin du débat, être un outil de réflexion à destination de tous.* » Fin janvier, Yann Madé présentait son « *Cher Moktar* » au festival international de la BD d'Angoulême. **Caroline Lips**

Cher Moktar, aux éditions La Boîte à bulles, 96 pages, 11 euros

UNE ÉCHARPE DE PLUS POUR NOTRE MISS

La Martégale Julia Courtès est revenue du concours de Miss France 2016 avec le titre de 3^e dauphine

Elle aura été jusqu'au bout du bout de l'aventure et nombreux sont les Provençaux à avoir vibré le soir du 19 décembre devant leur écran de télévision. Julia Courtès a brillamment passé toutes les étapes de sélection et fait partie des cinq dernières finalistes, sur les 31 miss de départ à convoiter le célèbre diadème.

Pourtant grande favorite du jury, la jeune fille de 18 ans a remporté l'écharpe de 3^e Dauphine de Miss France. Le titre suprême est resté dans le Nord cette année encore avec l'élection d'Iris Mittenhaere, Miss Nord-Pas-de-Calais. « Je suis très heureuse de mon parcours et très fière de ce que j'ai accompli, confiait Julia, une fois de retour à Martigues. Les miss sont le sport national dans le nord. Ses habitants ont certainement davantage voté pour élire leur représentante. Ça a dû jouer », avance-t-elle.

C'est sur le terrain des réseaux sociaux que Julia Courtès bat tous les records. Un véritable succès populaire qui se traduit par de nombreux abonnés et « followers » sur ses comptes Facebook, Twitter et autre Instagram, des milliers de messages reçus et des piles de lettres. « Je suis très touchée par le

soutien et l'énergie transmise par le public », livre la belle Martégale. De cette aventure, Julia retiendra les deux semaines passées sous le soleil de Tahiti pour le tournage des portraits télévisés diffusés pendant la soirée.

SOUVENIRS DE MISS

« L'un des plus beaux souvenirs de ma vie, lâche-t-elle. J'ai fait de belles rencontres avec les autres candidates notamment. On passait tout notre temps ensemble et beaucoup de liens se sont créés. » Les tropiques, puis les longues journées à répéter inlassablement les chorégraphies pour le grand soir, à enfiler des robes de rêve et à se faire chouchouter... Après avoir goûté à la vie de miss, le retour à la réalité a été difficile. Julia Courtès a repris le chemin du lycée Paul Langevin, où elle prépare son bac ES. « Pour l'instant, je ne sais pas trop à quoi m'attendre pour la suite. On verra ce que l'avenir me réserve. J'aimerais, pourquoi pas, poursuivre dans ce milieu auquel je n'étais pas du tout prédestinée au départ et qui m'a agréablement surprise. » La jolie Julia a participé au tirage télévisé et en direct de la Coupe de France en début d'année. Une piste est ouverte... **Caroline Lips**



De retour à Martigues, Julia Courtès s'est proménée au marché de Noël.

PORTRAIT



© Frédéric Munos

GUILLAUME TRIOLAIRE, LE MEILLEUR TOILETTEUR DE FRANCE

Neuf chiens à domicile, dix tortues de terre, onze serpents, huit pigeons, une vingtaine de poules, des canards, un perroquet et des chinchillas, tous plus chouchoutés les uns que les autres. Guillaume Triolaire le dit lui-même, il est « fanatique des animaux » jusqu'à s'être tatoué sur la main une patte de chien.

« J'ai toujours aimé les bêtes. Elles ne vous jugent jamais, ne vous critiquent pas. Cette affection que je leur porte, elles me la rendent bien », livre-t-il, assailli par les câlins de ses deux caniches royaux. Deux chiens qui ne quittent pas leur maître d'une semelle, dans le salon de toilettage martégale dont Guillaume est le propriétaire. Car il a fait de sa passion son métier, dès l'âge de 14 ans. Trente-deux ans plus tard, à force d'heures de travail et de stages de perfectionnement, il a reçu en novembre dernier le titre de meilleur toiletteur de France, auquel s'ajoute celui de champion de France de toilettage caniche, décernés par des juges très pointilleux. « Pour chaque race, il y a des lignes à respecter. C'est très précis », explique-t-il, tout en peaufinant la coupe d'un bichon qui attend patiemment la fin de sa mise en beauté. « Le toilettage peut aussi servir à camoufler les défauts des chiens, ajoute Guillaume, comme une patte de travers ou une mâchoire avancée. On les rend plus beaux. » Son talent le fait voyager sur les routes de France et d'Europe, toujours avec ses chiens. Prochaine étape : les Ciseaux d'or, compétition internationale de toilettage avant, qui sait, la sélection en équipe de France pour les championnats du monde. **Caroline Lips**

ÉVÈNEMENT UN CONCERT DE LA PAIX

Les actions menées par le Service jeunesse autour de la thématique de la paix s'achèvent sur l'organisation d'un concert gratuit, le 19 février à 20 h à la salle du Grès, avec une trentaine de jeunes chanteurs et danseurs. Une manière de clore une programmation qui a démarré en 2015 par la célébration de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre. Après le pavoiement des drapeaux arc-en-ciel dans la ville, les jeunes ont été invités à un grand rassemblement sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Deux d'entre eux ont lu des textes avant le dévoilement d'une fresque composée de messages de paix écrits par des 14-20 ans. Autour de cette journée, à laquelle était associé le Mouvement de la paix, le Cercle de voile a proposé une régates et un après-midi découverte des sports nautiques. Plus tard dans l'année, les établissements scolaires ont participé à une rencontre au cinéma Jean Renoir avec le réalisateur Laurent Bécue-Renard qui a consacré deux de ses films à la guerre et les traces qu'elle peut laisser. Parce que les jeunes sont les garants du maintien de la paix dans l'avenir, la Ville renouvellera ces actions de sensibilisation dès septembre prochain. **C.L.**

JANVIER, ENFIN LES BOULES !

Chaque année, c'est à Martigues que s'ouvre la saison. Longuistes et pétanqueurs s'y précipitent, après plusieurs semaines d'abstinence. Une étape d'importance

« On commence toujours la semaine bouliste par le jeu provençal parce que pour la pétanque, nous changeons les jeux de côté et nous mettons un peu de cailloux, pour que ça roule moins », nous explique Georges Poussière, responsable de l'organisation des deux compétitions, le Grand prix d'hiver au jeu provençal et le National de pétanque. Une organisation saluée par René Di Mase, du Comité directeur des Bouches-

du-Rhône, venu cette année en simple spectateur : « Martigues, c'est très bien organisé, à mon ami Georges Poussière et son équipe, je dis bravo ! C'est beaucoup de travail, certains ne le réalisent pas toujours, pour une rencontre aussi prestigieuse et qui rassemble autant de joueurs, cela représente de nombreuses heures de boulot ! » D'autant qu'en début de compétition, les lieux se multiplient, les boulistes disputent les

parties à La Halle bien-sûr, dedans comme dehors, mais aussi le long du canal à Jonquières, à Saint-Julien, ou encore au boulodrome de Ferrières, là aussi en intérieur et à l'extérieur.

LONGUISTES ET PÉTANQUEURS

« En plus, cette année il fait beau ! », s'exclame Bernard Lisa, bouliste venu de Cassis et placé en-dehors de La Halle par le tirage au sort : « Chaque année je viens à Martigues, c'est le premier concours de l'année, où tous les boulistes sont au rendez-vous, on se souhaite les vœux, la santé et de gagner des parties de boules ! »

Et Bernard, comme beaucoup d'autres, participe aux deux compétitions, le jeu provençal et la pétanque n'étant pas des mondes étanches : on peut être longuiste et pétanqueur à la fois. Deux jeux différents dans la technique mais aussi dans l'état d'esprit, remarque René Balestrieri, arbitre de ligue : « C'est plus difficile d'arbitrer la pétanque que la longue, la mentalité est différente, il y a plus de courtoisie, de serrages de mains au jeu provençal qu'à la pétanque, de nombreuses fois les joueurs partent fâchés. » Et la raison principale tient à la durée, nous expliquent en chœur les participants, à l'image du Port-Saint-Louisien Christian Pugliesi surnommé « Caille » par ses pairs : « Le jeu provençal est plus convivial, une partie peut durer deux ou trois heures, cela donne le temps de faire connaissance avec les joueurs. À la pétanque, parfois, en un quart d'heure la partie est finie. Par conséquent, la tension est plus grande et le jeu demande beaucoup plus de concentration ». « Par contre, les arbitres ne sont jamais contestés, c'est pas comme au football », ajoute, l'œil malicieux, l'organisateur en chef, Georges Poussière. Fabienne Verpalen

« À la longue, les arbitres ne sont jamais contestés, c'est pas comme au football ! »





Longuistes puis pétanqueurs envahissent chaque année tous les terrains de boules martégaux. On tire, on pointe à La Halle et au boulodrome municipal.

PORTRAIT



BENJAMIN LOZANO

Ce jeune sportif du Martigues handball a intégré, depuis septembre, une classe de sport étude à Aix-en-Provence, au CREPS : « Nous avons un staff de haut niveau, explique-t-il satisfait. Notre entraîneur est *Éric Quintin*, champion du monde en 95. Il y a aussi *Daouda Karaboué*, ancien joueur de l'équipe de France et champion olympique. Je suis arrivé sur la pointe des pieds... Par la suite, j'ai réalisé la chance que j'avais d'être formé par eux. » Le sport, on aime ça chez les Lozano avec un papa,

Mathias, entraîneur au FC Istres et une maman Sabine, entraîneuse de hand à Port-de-Bouc : « C'est elle qui m'a initié lorsque j'avais trois ans. Depuis, je ne me suis plus arrêté. » Ce qu'aime Benjamin dans cette discipline c'est le surpassement de soi, l'esprit qui y règne, la convivialité à l'image de l'actuelle équipe masculine de France, ceux que l'on surnomme « les Experts », la sélection la plus titrée de tous les temps : « Ils ont tout gagné depuis 2008. Rien ne peut les arrêter. Je suis très admiratif et bien sûr mon objectif est de faire partie d'une telle équipe. » Pour cela Benjamin Lozano se donne les moyens de toucher du doigt son rêve, il enchaîne les stages, a passé des sélections pour jouer en équipe de France cadet avec laquelle il a participé à un tournoi en Espagne : « Nous avons joué contre l'Espagne et le Portugal. C'était la première fois que je jouais contre d'aussi bons joueurs et puis aussi que je chantais la Marseillaise. Ça a été un grand frisson ». À force de travail et d'entraînement, gageons que Benjamin Lozano accédera à l'équipe de France junior, puis jeune, puis... On croise les doigts pour lui !

VÉLO DE ROUTE ET VTT : VENEZ ESSAYER !

Le club Martigues cyclotourisme propose jusqu'au mois de mai des initiations gratuites à la pratique du VTT et du vélo de route. Plusieurs sorties, organisées par le club, seront ainsi destinées aux personnes non licenciées. Deux séances ont déjà eu lieu du côté de Saint-Blaise. « Les circuits proposés doivent avoir un objectif touristique, explique Jean-Luc Hanrard, membre du club. Ensuite nous essayons de proposer des balades plutôt courtes pour que ceux qui viennent essayer puissent suivre et se faire une bonne idée du club et de l'ambiance. » Une ambiance qui se veut d'ailleurs plutôt bon enfant et amicale. « Nous ne faisons pas de la

compétition, poursuit le cycliste. Au contraire, on s'attend, on s'aide. C'est tout l'esprit du club. » Les prochains rendez-vous emmèneront les néophytes au cœur du vignoble de Saint-Julien, sur la Côte Bleue ou moins connu au Plan des Pennes. Pour les personnes qui souhaitent essayer le VTT, une randonnée est prévue le samedi 13 février au Trou du loup, Valtrède, elle se déroulera le 14 février dans la campagne de Saint-Julien pour le vélo de route. Les participants doivent se présenter avec vélo, gants, casque et chasuble. Les inscriptions se font : contact@martiguescyclotourisme.fr ou 06 82 67 96 64. Gwladys Saucerotte



Universellement connu, le jeu de boules et ses différentes variantes, pétanque ou longue, a trouvé sa capitale d'hiver : Martigues. Ce rendez-vous a attiré comme d'habitude des centaines d'amateurs d'origine et d'âge divers



MARTIGUES SE TIENT À CARREAU



MICHEL MAISONNEUVE // FRÉDÉRIC MUNOS

PORTFOLIO



LES PETITS CURIEUX DU MUSÉE

Le partenariat entre le musée Ziem et les écoles bat son plein. En janvier, des dizaines d'élèves ont rencontré l'artiste photographe Éric Bourret



© François Déleña

Le chemin des écoliers passe de plus en plus souvent par le musée Ziem.

3 000, c'est le nombre d'élèves qui sont venus au musée en 2015. Cela grâce aux partenariats avec l'Éducation nationale, mais aussi le théâtre des Salins, le Service culturel et la Cinémathèque Gnidzaz.

Des enfants au musée, curieux et enthousiastes, oui ça existe. Mais il faut pour cela des conditions particulières. Un véritable partenariat, comme celui qui s'est établi entre le musée Ziem et l'Éducation nationale. Et une rencontre. En l'occurrence, celle du photographe Éric Bourret, auquel le musée consacre une exposition jusqu'à fin février. Dans la grande salle du 1^{er} étage, des photos grand format montrent des choses assez étranges, des flots noirs vus d'en haut, des nuages encadrant un soleil blanc qui percent un ciel obscur... « *On dirait que le soleil absorbe les nuages* » dit l'un. « *Comment tu as fait pour prendre cette photo ?* » demande une fillette. « *Comment on fait pour prendre des photos de choses qu'on ne voit pas* »... Curieuse question d'enfant, qui montre que la démarche d'Éric Bourret n'est pas d'un accès facile. Alors l'artiste raconte. Ses marches dans l'Himalaya, au Moyen Orient

et ailleurs ; son attente, couché dans la neige pour saisir un instant fugitif, ou au bord de la mer pour capter le moment où l'on ne distinguera plus le ciel des eaux. Ils écoutent attentivement. Ils veulent des histoires et le photographe n'en manque pas. « *Ils ont envie de savoir plein de choses, il y a une vraie synergie entre eux et moi* », dira l'artiste. Cela fait plusieurs années que le musée multiplie ce genre d'interventions. L'un des trois médiateurs accueillant le public, avec Patricia Souiller et Gaele Culiolu, Aurélien Gonzalès précise que sa fonction l'a amené à effectuer une formation spécifique pour l'encadrement des petits visiteurs. « *Le contact, c'est au quotidien chez nous, et c'est ma véritable mission* » dit-il.

UNE EXPO DES ÉLÈVES EN JUIN

Ce jour-là, trois classes rencontrent Éric Bourret : des maternelles de l'école Desnos,



© François Déleña

La salle des ateliers, au musée, créée en 2004. Joindre une pratique à la visite est important.



L'éveil à la culture, à la création, se fait ici à travers de vraies rencontres et la découverte d'œuvres originales. C'est une expérience qui ne peut qu'enrichir la personnalité de chacun.

des primaires des écoles Di Lorto à Martigues et Romain Rolland à Port-de-Bouc. « Je cherche à travailler par projets, explique Céline Carrière, enseignante à Di Lorto. C'est un moyen de faire découvrir

« L'objectif est que les enfants s'approprient le musée, qu'ils sachent qu'il est à eux. » Céline Laudin,

conservatrice adjointe du musée Ziem

aux élèves le monde extérieur. C'est Muriel Blasco, conseillère pédagogique en arts visuels, qui m'a proposé de participer à ce projet autour de l'œuvre de ce photographe. La rencontre se prépare en amont, avant d'aller au musée on présente le travail de l'artiste, on en parle, puis après la visite on a commencé à fabriquer des cadres en carton aux mêmes dimensions qu'un cadrage photo pour apprendre à regarder un paysage à travers ce viseur. À terme, nous ferons une randonnée photographique, de l'école jusqu'au moulin de la colline de la Vierge. Les élèves auront des consignes très précises pour le cadrage, puis ils

prendront des photos (ils auront une tablette pour deux). Ensuite, on travaillera ces images et une expo se fera en fin d'année au musée. » Conseillère pédagogique, Muriel Blasco collabore depuis plusieurs années avec le musée Ziem et sa conservatrice, Lucienne Del Furia : « Un de nos premiers objectifs est que les élèves aient un contact direct avec des œuvres d'art. Mais sans préparation, cela ne pourrait laisser que des traces fugitives. C'est pour cela qu'on lance ces projets qui s'étendent sur plusieurs mois, avec la rencontre des artistes et un travail qui se fait avant et après la visite au musée. Nous cherchons ensemble à aborder les œuvres de la façon la plus féconde possible. Ce qui signifie aussi une pratique artistique dans la classe, de façon à ce que l'élève comprenne mieux la démarche d'un créateur. » La visite s'accompagne souvent d'un atelier au sein du musée. Une salle spéciale, autrefois vouée aux expos, y est consacrée depuis 2004. Les enfants peuvent y peindre, ce qui n'exclut pas l'aspect ludique. Les élèves s'amuse visiblement, mais c'est peut-être mieux qu'une récré : « C'est super ce qu'il fait, dit une fillette, parlant d'Éric Bourret. Moi, ça me plairait d'apprendre aussi à faire de belles photos. » La graine est semée.

Michel Maisonneuve

INTERVIEW...

Céline Laudin, conservatrice adjointe du musée Ziem

Accueillir des enfants est-il de plus en plus fréquent au musée ?

Oui, on reçoit des écoliers depuis l'ouverture du musée, mais c'est depuis 2010 qu'on le fait autour de projets spécifiques en liaison avec la Conseillère pédagogique Muriel Blasco. L'objectif est que les enfants s'approprient le musée, qu'ils sachent qu'il est à eux et, d'une façon plus générale, aux habitants.

Ordinairement un musée est un lieu plutôt silencieux, non ?

Les choses ont changé depuis les années 80, les musées sont aussi des lieux de vie où l'on peut rencontrer un artiste, parler, échanger, et aussi pratiquer dans un atelier. Ici, on aime le mouvement, on aime qu'il y ait du bruit dans le musée, que les enfants posent des questions. Nous sommes là pour leur faire découvrir des œuvres en vrai, pas seulement à travers un écran ou dans un livre, et s'ils ont envie de revenir, c'est gagné.



Éric Bourret raconte ses voyages, ses photos, et suscite bien des questions chez les écoliers.

C'est un peu notre « Central park » à la Martégale. Même en hiver et même de nuit, nombreux sont les marcheurs, les joggeurs, les enfants des CIS ou accompagnés de leurs parents, les footballeurs et autres sportifs à venir prendre un grand bol d'air frais dans le parc verdoyant, sur la piste d'athlétisme ou sur les terrains... Une ambiance, entre nature et activité physique, dont on ne se lasse pas !



LE PARC JULIEN OLIVE



CAROLINE LIPS // FRÉDÉRIC MUNOS

PORTFOLIO



ALLEZY !

Mercredi 3 février

SORTIE

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE ET TRADITIONNELLE

L'Amphi, site Pablo Picasso,
18 h 30, 04 42 07 32 41

Jeudi 4 février

CONFÉRENCE

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Maison de Carro, présence du
météorologue Jérôme Sambussy,
18 h 30, 04 42 49 61 30

Vendredi 5 février

SORTIE

AFTER ÉLECTRO

Avec la Cie Révolution, petite salle
des Salins, quai Paul Doumer
20 h, 04 42 49 02 00

Samedi 6 février

SORTIE

LEI FIELOUA

Animation dans les rues de Jonquières
18 h 30, 04 42 81 78 20

ÉVÉNEMENT

COMITÉ DE LECTURE MANGA

Salle du conte, médiathèque,
à partir de 9 ans
De 14 h à 16 h, 04 42 80 27 97

Dimanche 7 février

SORTIE

LOTO BOULE BLEUE

Maison de Saint-Julien
16 h, 04 42 40 32 99

Dimanche 14 février

SORTIE

LOTO ONG PLUS AU SUD

INTERNATIONAL

Salle du Grès
15 h 30, 04 42 49 48 59

Vendredi 19 février

CONCERT

T'ES À L'ÉCOUTE DANIEL ANTIQUARIO

Harmoniciste, espace musique,
médiathèque,
18 h 30, 04 42 80 27 97

Samedi 27 février

SPECTACLE

SCÈNE MUSIQUE, DANSE & THÉÂTRE

Par les jeunes de la MJC, entrée libre,
MJC, bd Émile Zola
20 h 30, 04 42 07 05 36

Dimanche 6 mars

VIDE-GRENIERS

ASSOCIATION HOSANNA

Maison Saint-François, collecte
d'objets (pas de meubles) le 5 mars
de 9 h à 16 h, 2 bd Joliot Curie
De 9 h 30 à 16 h, 04 42 42 10 65

SORTIR, VOIR, AIMER

SORTIE LES FRALIB HISTOIRE D'UNE VICTOIRE

La MJC, en partenariat avec l'association Tous Aziluttes et la librairie L'argonaute, va consacrer une soirée aux Fralib. Cette cinquantaine de salariés, après une lutte de trois ans et demi, ont sauvé leur entreprise de Gémenos d'une fermeture suivie d'une délocalisation en Pologne par le groupe anglo-hollandais Unilever, détenant Lipton. Une belle aventure humaine qui a fait l'objet d'un reportage en bande dessinée réalisé par le dessinateur Clément Baloup et la journaliste Sandrine Lana et qui sera présenté lors de cette soirée.

À 21 h, une pièce de théâtre, *1336 jours de lutte*, écrite par Los théâtres sera jouée sur la scène de la MJC. Mise en scène par Teresa Tigrato, la pièce relate l'aventure Fralib, du premier jour de grève, en passant par le rachat de l'entreprise, à la création de la SCOPTI, la coopérative ouvrière qui commercialise, depuis, du thé. Cette soirée sera aussi l'occasion de prendre des nouvelles fraîches de cette jeune coopérative et de bien sûr déguster leurs tisanes made in Provence.

Entrée libre, à partir de 18 h
Tél : 04 42 07 05 36

CONCERT CHANSONS GALANTES ET GRINÇANTES

L'interprète José Lleixa donnera un récital gratuit le samedi 6 février, à la Maison du tourisme, à 16 h 30. Il chantera le répertoire de Jean Ferrat. Dix-huit chansons seront interprétées, des standards tels que *La femme est l'avenir de l'homme*, *Que serais-je sans toi*, *Ma France...* Mais aussi des titres moins connus comme *Pauvre Boris*, *J'arrive où je suis étranger*, ou bien encore *La Matinée*. José Lleixa, entre chaque chanson, prendra le temps de dire quelques mots sur le texte et le contexte de la chanson afin de mieux partager l'œuvre de Jean Ferrat avec le public présent.

Réservation au 06 76 28 17 02
josechanteferrat@sfr.fr

CONFÉRENCE L'ART DANS TOUS SES ÉTATS



Itzhak Goldberg, historien de l'art, présentera le **samedi 6 février**, à 14 h 30, une conférence sur le peintre Anselm Kiefer. Cet événement fait écho à la rétrospective consacrée à l'artiste au centre Pompidou jusqu'au 18 avril. Ce sera l'occasion pour l'historien de présenter une œuvre forte et difficile de cet artiste allemand né en 1945, qui a refusé de participer à l'amnésie collective face au passé nazi de son pays. Le **20 février**, à 14 h 30, l'association Seconde nature proposera une rencontre sur les arts numériques afin de faire découvrir cet univers artistique peu connu du public. Le **23 février**, à 18 h 30, la scène de Tchatche and Roll sera dédiée au chanteur Michel Aurion qui interprétera des chansons à texte et des reprises de Brassens et de Brel.
www.médiathèque-martigues.fr
Tél : 04 42 80 27 97

RUBRIQUE CONCOURS DE NOUVELLES

L'association martégale L'encrier indisdiscipliné organise un concours de nouvelle sur le thème de l'absence. Les textes de six pages maximum devront être envoyés avant le **30 avril** à l'adresse suivant : L'encrier indisdiscipliné, 30 place Bourvil 13500 Martigues. Le premier prix est de 250 euros en plus de la publication de l'histoire.

Information et renseignements :
06 10 86 36 73 ou lencrier.indiscipline@laposte.net

RUBRIQUE LOTO D'AMOUR AVEC PLUS AU SUD

Un grand loto « des amoureux », avec plus de 2 000 euros de lots, est organisé par l'ONG Plus au Sud le **dimanche 14 février** à 15 h 30 à la salle du Grès. Plus au Sud, on le sait,

a multiplié les actions humanitaires, qu'il s'agisse d'alimentation en eau, de santé ou de relance agricole, dans un village du Sénégal : Diendième. Ce loto permettra de récolter des fonds pour appuyer ces actions. Il y aura une buvette et beaucoup d'amitié. Site : ongplusausud.com

EXPOSITION LES ARTISTES DE YAYA

La peintre Nadège D'Ovidio et son collectif d'artistes Yaya organisent une exposition du **20 au 27 février**, à la salle de l'Aigalier. Une multitude d'œuvres et d'univers artistiques seront présentés au public avec le photographe Jean-Michel Blasco, le peintre Lionel Aupart, le sculpteur d'art singulier José Cuevas, et Nadège D'Ovidio. L'exposition est ouverte de 10 h à 19 h et un vernissage sera organisé le 20 février à 18 h. associationyaya@yahoo.fr

SORTIE RETOUR DU SALON 100 % BIO À LA HALLE

Ce salon, qui se déroulera du **26 au 28 février**, proposera cinq espaces : bien-être et santé, habitat et développement durable, sport et loisirs ainsi qu'un lieu d'information. Une conférence sur les bienfaits de l'aloé vera sera menée le vendredi (à 15 h) par Sébastien Rosso. Le samedi, une initiation à la relaxation à 11 h sera réalisée avec la naturopathe Nathalie Baldissieri, plus deux conférences, l'une sur l'intestin, à 14 h, avec Myriam Guero, naturopathe et l'autre sur le foie et les avantages à manger cru, à 16 h, avec Serge Martin, lui aussi naturopathe. Dimanche, Dominique Cure, à 11 h, proposera une initiation au Feng Shui. Suivra, à 14 h 30, un stage de drainage et d'hygiène intestinale avec la naturopathe Isabelle Dziubanowski. À 16 h, Thibault Geluyckens parlera de la qualité de l'eau. Une randonnée en vélo sera proposée le samedi de 14 h à 17 h (inscription à l'Office de tourisme). Les enfants ne seront pas en reste, avec diverses animations comme du paint ball sur cible.

Tél : 04 42 42 31 10

EXPOSITION CRÉATION CONTEMPORAINE : 16^e !

Du 5 au 20 mars, l'Aigalier recevra les Rencontres de la création contemporaine. Depuis 16 ans maintenant, dès les premiers jours du printemps, l'association Passerelle d'artistes organise des Rencontres de Création Contemporaine à la salle de l'Aigalier à Martigues. La présidente de l'association, Marguerite Nadal, retrace ce parcours : « *Nous exposons des artistes professionnels venant de différentes régions de France, avec la volonté de toujours présenter une diversité artistique dont le point commun est la recherche créative et une réelle authenticité* ».

L'invité d'honneur, cette année, sera le peintre Charles Rutili. Ce créateur expose depuis les années 70 dans les galeries et lieux cultu-

rels les plus prestigieux de sa ville : Marseille, mais aussi Paris, Gênes, Genève, New-York et Vienne. Autrefois peintre figuratif, il s'aventure depuis une trentaine d'années du côté de l'abstraction. Avec une multiplicité de matériaux et d'instruments, morceaux de gerflex, fragments de tapisserie, colle à bois et chaluzeau, il compose un univers marqué par toutes sortes d'empreintes de souvenirs. Les autres artistes invités de ces Rencontres sont : Dominique Allain, Jean-François Bottollier, Angela Evers, Jean-Raymond Meunier, Pierre Mouzat et Françoise Pirro. Entrée libre, ouvert tous les jours de 15 h à 18 h 30. Vernissage le 5 mars à partir de 18 h.



Charles Rutili sera l'invité d'honneur des Rencontres de la création contemporaine.

PLONGEON DANS LA RICHESSSE DU PATRIMOINE MARTEGAL

Les Mardis du patrimoine font leur retour : ex-voto, mémoire arménienne sont, entre autres, au programme de ces rendez-vous culturels

Le premier mardi du patrimoine se déroulera le 23 février, avec la chercheuse et docteur en archéologie médiévale, Marie Valenciano. Elle abordera, à 18 h 30, dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville, l'histoire du site de Saint-Blaise du V^e au XV^e siècle, son commerce, ses relations avec les villes voisines... Suivra, le 8 mars, dans l'amphi du site Picasso, à 18 h 30, un mardi consacré aux barques et navires traditionnels de Provence du Moyen Âge à nos jours avec l'historien Philippe Rigaud.

DU MOYEN ÂGE À LA GRANDE GUERRE

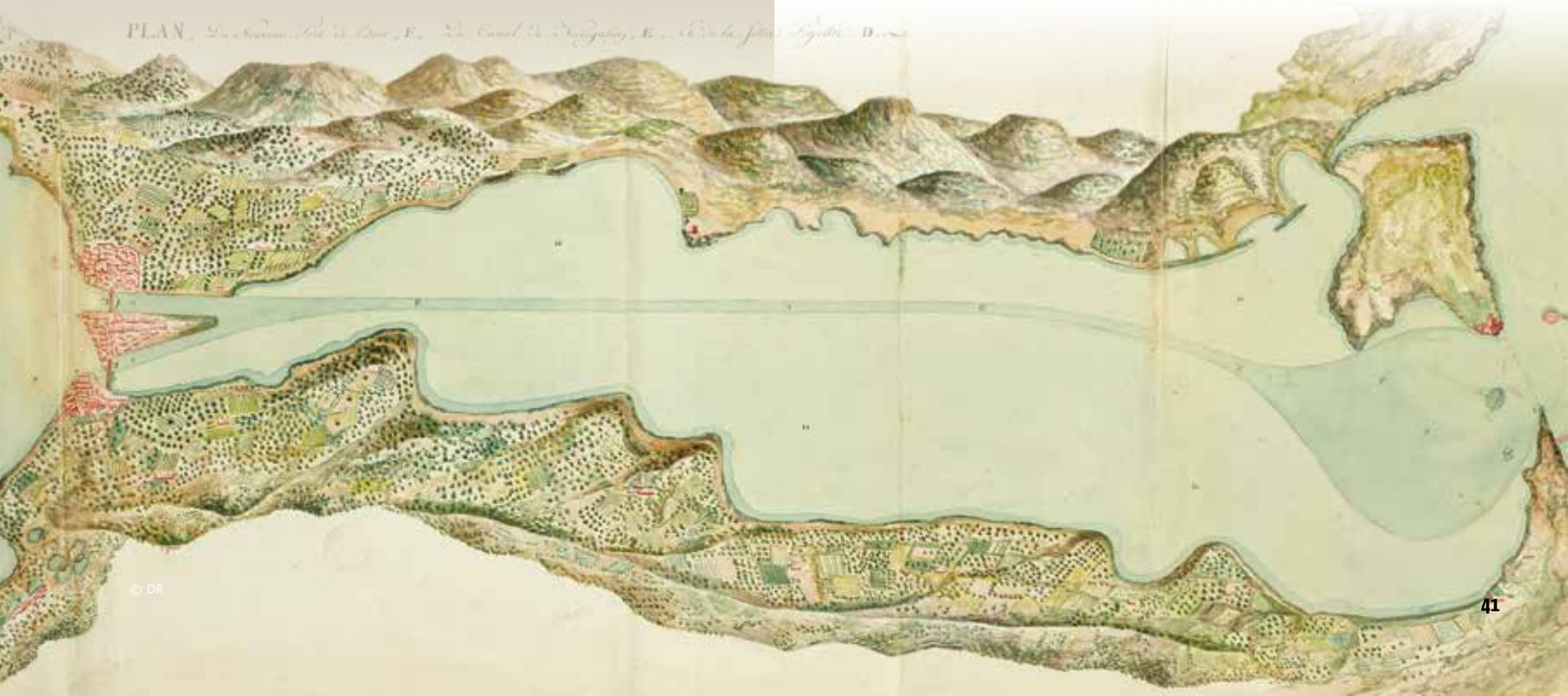
À la médiathèque, le 19 avril, à 18 h 30, Jean-Pierre Guéno, historien et écrivain, abordera la guerre coloniale dont la violence fut importée en Europe entre 1914 et 1918. Le 10 mai, rendez-vous à la chapelle de l'Annonciade, à 18 h 30. Le professeur Régis Bertrand parlera des associations pieuses masculines d'origine italienne qui ont joué un rôle important, entre

le XVI^e et XIX^e siècle, dans le petit village qu'était Martigues. L'archéologue Hélène Marino s'attachera, le 7 juin, à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville, à relater l'histoire du mas de l'Hôpital, reconstituée grâce aux archives. Le 11 octobre, à 18 h 30, à la médiathèque : le mouvement ouvrier à l'épreuve de la Grande guerre. Cette conférence sera menée par trois enseignants et membres de l'association Provence Mémoire et Monde Ouvrier, Gérard Leidet, Colette Drogoz et Bernard Régaudiat. Le 22 novembre, le rendez-vous est posé au musée Ziem, avec Lucienne Del'Furia, à 18 h, avec la visite de la collection des ex-voto de la ville. Pour finir, le 6 décembre, à l'Hôtel de Ville, 18 h 30, une soirée sera consacrée à la mémoire arménienne. Une conférence sur l'histoire de ce peuple, du génocide à l'arrivée des survivants à Marseille sera proposée ainsi que la projection du documentaire de Nicolas Balique Arméniens de Martigues.

Soazic André

Philippe Rigaud aborde la circulation maritime à Martigues durant l'époque médiévale.

PLAN. Du Village de St. Blaise. St. Blaise de Martigues. St. Blaise de Martigues. St. Blaise de Martigues. St. Blaise de Martigues. St. Blaise de Martigues.



PERMANENCES

Les Élus, Adjointes et Présidents reçoivent sur rendez-vous. Se renseigner en contactant le numéro indiqué pour chacun.

ÉLUS MUNICIPAUX

M. GABY CHARROUX

Député-Maire de Martigues
04 42 44 34 72

M. HENRI CAMBESSÉDÈS

1^{er} Adjoint au Maire délégué à l'administration générale, conseil municipal, centre funéraire municipal
04 42 44 30 96

LES ADJOINT(E)S AU MAIRE ET LEURS DÉLÉGATIONS

MME ÉLIANE ISIDORE

Sports, activités de loisirs et de plein air, littoral
04 42 44 36 65

M. FLORIAN SALAZAR-MARTIN

Culture, droits culturels et diversité culturelle
04 42 44 36 44

MME SOPHIE DEGIOANNI

Urbanisme et cadre de vie
04 42 44 30 85

MME ANNIE KINAS

Enfance, éducation, droit de l'enfant, familles et solidarités familiales
04 42 44 30 20

M. ALAIN SALDUCCI

Tourisme, manifestations, agriculture, pêche, chasse et commémorations
04 42 44 34 58

MME LINDA BOUCHICHA

Jeunesse, emploi, formation, économie locale
04 42 41 63 77

M. PATRICK CRAVERO

Travaux et commandes publiques
04 42 44 30 88

M. ROGER CAMOIN

Déplacements, circulation, sécurité routière et stationnement
04 42 44 34 58

MME NATHALIE LEFEBVRE

Également Conseillère régionale, Démocratie, vie associative, habitat et Maisons de quartier
04 42 44 30 57

M. ALAIN LOPEZ

Sécurité publique, sécurité civile, prévention et accès au droit
04 42 44 35 49

MME SAOUSSEN BOUSSAHEL

Commerces et artisanat
04 42 44 30 85

ADJOINT(E)S DE QUARTIER

MME NADINE SAN NICOLAS

La Couronne, Carro, Habitat défense des services publics
04 42 80 72 69

MME ODILE TEYSSIER-VAISSE

Saint-Julien, Saint-Pierre, Les Laurons,
1^{er} jeudi du mois, MPT de Saint-Julien, 18h
2^e jeudi du mois, MPT de Saint-Pierre, 18h
04 42 44 35 49

M. FRANCK FERRARO

Lavéra,
04 42 44 35 49

M. LOÏC AGNEL

Croix-Sainte, Saint-Jean, Travaux dans les quartiers
04 42 80 13 87

PRÉSIDENT(E)S DE CONSEILS DE QUARTIER

MME LINDA BOUCHICHA

Boudème/Les Deux-Portes,
04 42 41 63 77

M. CHARLES LINARES

Jonquières centre,
1^{er} mercredi du mois, Atelier du Cours, 14 h à 16 h
04 42 44 34 58

MME SOPHIE DEGIOANNI

Jonquières sud,
04 42 44 34 58

MME MARCELINE ZÉPHIR

L'île,
04 42 44 35 49

M. FLORIAN SALAZAR-MARTIN

Paradis Saint-Roch,
04 42 44 36 44

M. ALAIN LOPEZ

Ferrières, 1^{er} mercredi du mois Maison E. Cotton, 16 h à 18 h,
04 42 44 35 49

M. PIERRE CASTE

Rives nord de l'étang
04 42 44 35 49

M. ALAIN SALDUCCI

Les Vallons, 04 42 44 34 58

M. DANIEL MONCHO

Barboussade, Escaillon,
04 42 44 34 58

MME NATHALIE LEFEBVRE

Canto-Perdrix et Les quatre vents, Permanence collective,
04 42 44 31 55

MME FRANÇOISE EYNAUD

Notre-Dame des Marins, dernier mardi du mois Maison de NDM, 17 h à 18 h
04 42 06 90 83

MME NADINE SAN NICOLAS

La Couronne, Carro, le mercredi, mairie annexe de La couronne, 16 h 30,
04 42 80 72 69

MME ODILE TEYSSIER-VAISSE

Saint-Julien,
1^{er} jeudi du mois MPT de Saint-Julien, 18 h
2^e jeudi du mois MPT de Saint-Pierre, 18 h
04 42 44 35 49

M. PATRICK CRAVERO

Mas de Pouane, 1^{er} mardi du mois Maison J. Méli
04 42 44 30 88

M. JEAN-LUC COSME

Saint-Jean,
04 42 44 34 58

M. HENRI CAMBESSÉDÈS

Saint-Pierre et Les Laurons,
04 42 44 30 96

ÉLU DÉPARTEMENTAL

M. GÉRARD FRAU

Conseiller départemental
04 13 31 12 42

ÉTAT CIVIL DÉCEMBRE



© DR

BONJOUR LES BÉBÉS

Timéo QUILEZ
Sasha STARA
Lilio MEDINA
Mia CASTINEIRA
Thaïs CARA
Nino NGUYEN-VAN
Lyna NGUYEN-VAN
Romane ARNAUD
Nolan MORALES
Dylan JEAN
Lisandro CLOUTOUR
Jade MONROSE
Sacha MURAT
Roumayssa SMATI
Abdelmouïd PARTOUCHE
Lissandro BAPTISTE
Lénaïs DAAS PIGUET
Lilya ABBAD
Aliyah DEKKICHE
Mathys VOURIOT
Elise CLEMENÇON
Eden GEORGETON
Maël PEREZ
Milan POIROT
Amy STRAUSS
Agnès MERABET
Bekhan MADIEV
Amine ZAAFOUR
Isaac MAHDANI

Reflets s'associe à la joie des heureux parents.

ILS S'AIMENT

Sandrine BATCHO et Gilbert CASSONE
Harmonie MENGUY et Nadir KRAIMIA
Christine SAGLIO et Patrick BERTRAND

Reflets adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Sylvie CANNAMELA
Gilbert CHANJOU
Juliette VEYRIER née FERLIN
Cyrille PERRODEAU
Jean SOMMER
Louis FAGNOLA
Jean RAISSIGUIER
Alain POUSSART
Emmanuel LATORRE
Théophile PHILIPOUSSI
Jean PROPERZIO
Bathélémy CARMONA

Reflets présente ses sincères condoléances aux familles.